

NEGOCIATIONS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL, VOIR PAGES CENTRALES

**Un candidat
marxiste-léniniste
aux présidentielles de 1981**

voir en page 2 le communiqué
de la 15^e session
du comité central du PCML

No 1206 (79 - nouvelle série) du 22 au 28 mai 1980 - 4,00 F

l'humanité rouge

organe
central du **PCML**

GISCARD A VARSOVIE

L'ESPRIT



Photo AFP

DE MUNICH

Sommaire

ÇA S'EST PASSE p. 4 et 5

VIE OUVRIERE p. 6 et 7

– 23 mai : En masse contre la convention médicale antisociale

– Congrès Hacuitex-CFDT : Lutter pour un nouveau programme commun ?

– Bâtiment, Angers : « Ils veulent briser les ouvriers »

DOSSIER p. 8 et 9

– La loi de 40 heures, un « carcan » qu'ils veulent briser, un acquis à sauvegarder

AVEC LE PARTI p. 10

– Conférence régionale Provence-Côte d'Azur : « du pain sur la planche »

CULTUREL p. 11

– Cannes 80 : de B.B. à Miou Miou

INTERNATIONAL p. 12 et 13

– Afghanistan : des organisations de résistance qui plongent leurs racines dans le mouvement démocratique antiféodal

– L'URSS parle de paix pour faire la guerre

VECU – PRATIQUE
FLASH ECONOMIE p. 14

PARLONS-EN p. 15

Pourquoi garder pour vous ce qui intéresse tout le monde ...
FAITES LE 205.51.10

Un candidat marxiste-léniniste aux élections présidentielles de 1981

Dans un an auront lieu les élections présidentielles. Le Comité central du PCML a décidé lors de sa XV^e session, de participer à cette bataille politique et estime nécessaire la présence d'un candidat marxiste-léniniste. Cette candidature sera l'occasion de faire connaître plus largement les positions et propositions du PCML pour faire face aux attaques du pouvoir et du patronat ainsi qu'au développement du danger de guerre.

Le candidat marxiste-léniniste mènera campagne en faveur de l'unité de la classe ouvrière : contre les licenciements, pour le droit au travail, pour le droit à la santé, pour la défense du pouvoir d'achat des travailleurs, pour la réduction du temps de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite.

Il mènera également campagne pour la libération des prisonniers politiques en France, pour l'égalité des droits politiques entre travailleurs français et immigrés, pour la défense des libertés politiques et syndicales.

Un axe essentiel de sa campagne sera la défense de la paix, aujourd'hui gravement menacée par le développement de la rivalité des

deux superpuissances et notamment par les agressions de l'URSS. Il mènera campagne pour la solidarité envers les peuples afghan et cambodgien.

Il agira en faveur du droit à l'indépendance des peuples des prétendus départements et territoires d'Outre-mer.

Ces grandes orientations vont être précisées pour prendre la forme de revendications en faveur desquelles le PCML agira.

Le PCML dénonce les obstacles dressés devant son candidat ainsi que devant ceux d'autres formations politiques. Il dénonce le barrage de l'argent qui est dressé devant eux ainsi que la récente circulaire Bonnet qui fixe de nouvelles modalités administratives. Le PCML s'adresse à toutes les forces et personnalités démocratiques qui veulent combattre ces discriminations et leur propose d'agir ensemble en faveur du remboursement des frais électoraux et de l'abrogation de la circulaire Bonnet. Il s'agit d'un combat pour la défense des libertés démocratiques.

La XV^e session du Comité central du PCML, le 18 mai 1980

Sur votre agenda



Région de MARSEILLE
Samedi 31 mai :

A partir de 14 h, Parc des Loisirs de Valabre, route de Luynes, Gardanne. Fête de l'unité français-immigrés, contre les lois racistes, contre les expulsions. Chants, forums, stands, garderie, animation enfants, buffet, buvette. Organisé par le MRAP, de nombreuses associations d'immigrés, de solidarité avec les immigrés, etc.

AVEYRON
Dimanche 1er juin :

Rassemblement de protestation contre l'uranium à Viomenet (canton de Laissac), le dimanche 1er juin, à partir de 11 h, à l'appel d'un collectif d'organisation.

PARIS
Jeudi 29 mai :

20 h, salle de la Mutualité, meeting avec la participation des maires expulsés de Cisjordanie. Seront présents le directeur du bureau d'information de l'OLP, des représentants de l'AMFP, ASFA, Conseil mondial pour la Palestine, Collectif national pour la Palestine, Union générale des étudiants palestiniens. Sera projeté le film : « Oui, les Palestiniens ont des droits ».

PARIS
Samedi 7 juin :

A l'initiative du MRAP, à l'appel de nombreuses organisations dont la CGT et la CFDT, manifestation unitaire de solidarité français, immigrés, contre les lois et circulaires Bonnet, Stoleru, Imbert. A Paris, de la Bastille (à 14 h), à Notre Dame, dans d'autres villes en province.

A NOS LECTEURS ET DIFFUSEURS

Nous signalons qu'une affiche publicitaire pour notre hebdomadaire ainsi qu'une affiche du PCML : *Les libertés, ça se défend* sont disponibles. Passez vos commandes à l'administration du journal.

Abonnez-vous à «l'Humanité rouge»-hebdo

1 mois : 15F Soutien : 25F
3 mois : 45F Soutien : 90F
6 mois : 90F Soutien : 150F

Pour tout changement d'adresse joindre 3F en timbre

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET. Rédacteur en chef : Pierre BURNAND.
Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Joël Fabien, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Charles Malloire.
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau. Administration : Max Durand.
Imprimerie La Nouvelle – Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.

L'HUMANITE ROUGE – BP 201 – 75926 Paris Cedex 19 – Téléphone : 3022672 D La Source. Commission paritaire n° 1033 – Dépôt légal 2^e trimestre 1980 – Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI

Les nouveaux munichois

La rencontre de Varsovie, qui vient d'avoir lieu entre Giscard d'Estaing et Brejnev, est le couronnement de la politique suivie par le gouvernement français face à l'invasion de l'Afghanistan. Tandis que l'URSS lançait ses chars à la conquête de ce pays, y déclenchait une guerre totale, tentant par tous les moyens de briser la résistance d'un peuple voulant vivre indépendant, Giscard d'Estaing s'est opposé à toute riposte concrète contre cette invasion. Du refus du boycott des Jeux de Moscou en passant par le rejet des sanctions économiques, jusqu'à la présence de l'ambassadeur de France à l'occasion du 1er mai à Moscou, il y a là une politique constante.

Tandis qu'ils mènent la guerre, les dirigeants soviétiques viennent de lancer une offensive diplomatique. Ils proposent la tenue d'une conférence mondiale des chefs d'Etat. Il s'agit là d'un rideau de fumée ne poursuivant qu'un seul but : leur permettre de gagner du temps pour consolider leurs positions militaires sur le terrain. Peu de temps après l'invasion de l'Afghanistan, un homme comme Jiri Pelikan, ancien dirigeant tchécoslovaque, prédisait que dans quelques mois les Soviétiques lanceraient une grande offensive de « paix » et proposeraient une initiative diplomatique d'ampleur. Ils ont déjà agi comme cela avec la Tchécoslovaquie disait-il. Les faits viennent de lui donner raison.

Giscard d'Estaing était le chef d'Etat tout trouvé pour marcher dans la combine. En reprenant, sous une version légèrement modifiée, la proposition soviétique, il saute à pieds joints dans le piège tendu.

Le fait même de la rencontre de Varsovie était dangereux. Pour trois raisons. D'abord, elle a permis aux dirigeants soviétiques de rompre l'isolement dans lequel les avait enfermés leur agression contre l'Afghanistan. En ce sens, l'initiative giscardienne est profondément contraire aux intérêts de la paix. Le seul moyen efficace de faire reculer les Soviétiques dans leur offensive guerrière était de leur montrer l'hostilité du monde, de leur montrer que s'ils ne retiraient pas leurs troupes d'Afghanistan, ils seraient mis au ban des nations.

Ensuite, elle accreditait l'idée que, par la discussion avec les Soviétiques, il est possible de les faire renoncer à leur politique d'expansion, qu'ils pourraient être ainsi convaincus par l'argumentation, d'évacuer leurs troupes. Bien dangereuse illusion ! Les dirigeants du Kremlin poursuivent systématiquement une politique d'expansion militaire, d'encerclement de l'Europe. Méthodiquement, ils avancent leurs positions : Tchécoslovaquie, Angola, Erythrée, Cambodge, Afghanistan... A chaque fois, ils vont plus loin. Leurs arguments sont ceux de la force brutale.

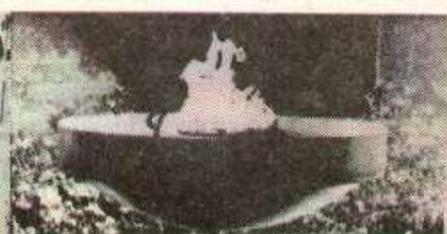
Enfin, la réunion de Varsovie leur permet de faire diversion, de porter les projecteurs sur le terrain de la diplomatie, tandis que leurs troupes poursuivent la guerre. La politique suivie par Giscard d'Estaing est dans la lignée de celle suivie par Daladier, il y a 40 ans, qui consistait à rechercher à tout prix le compromis avec Hitler, sur le dos des peuples auxquels celui-ci imposait sa loi. L'esprit qui conduisit aux accords de Munich n'est hélas pas mort !

Que peut penser le peuple afghan de la France ? Au moment où Giscard préparait dans le secret la rencontre de Varsovie, la France s'associait aux sanctions économiques contre l'Iran. Faut-il croire que l'invasion d'un pays par 100 000 soldats est moins grave que le fait de retenir des otages ? Ce qui est refusé vis-à-vis de l'URSS est mis en œuvre à l'égard de l'Iran. Cette décision dessine la France contre un des pays qui soutiennent le plus fermement le peuple afghan.

Dernièrement encore, la délégation iranienne au sommet des pays islamiques a accueilli dans ses rangs des représentants de la résistance afghane. L'Iran est aussi un des pays aujourd'hui les plus directement menacés par l'expansion de l'URSS. S'opposer à lui, c'est non seulement agir à contresens de l'histoire, c'est aussi faire le jeu de l'URSS.

Non décidément, la politique giscardienne et la défense de la paix, ça fait deux.

Pierre BURNAND



Le 13 mai, le Comité national olympique français décidait la participation française aux Jeux de Moscou. Une décision lourde de conséquences, dans le droit fil de la politique gouvernementale face à l'invasion de l'Afghanistan. A Moscou, on pouvait jubi-

ler. Si tout le monde agissait à la façon française, preuve serait faite que le crime paie. Les chars soviétiques peuvent envahir un pays, massacrer ses habitants; rien n'y fait. Tandis qu'à Moscou on proclamera officiellement les vertus de l'esprit olym-

pique, de la fraternité universelle, à Kaboul l'ordre des chars, du napalm et des pelotons d'exécution règnera.

Encore une fois bravo, messieurs du Comité olympique!

Claude D'HALLUIN

Comment Giscard fit la passe au Comité olympique

Depuis l'invasion de l'Afghanistan, la valse-hésitation des dirigeants français n'a pas cessé.

- Décembre 79 : l'URSS intervient militairement en Afghanistan, le gouvernement français condamne avec «fermeté» : «C'est inacceptable!»

Fermeté toute relative; quand il s'agit de prendre des mesures sérieuses face à cet acte «inacceptable» qui «menace la paix du monde»... ça s'effrite! Le 3 janvier, Jean-Pierre Soisson déclare : «Pas question du boycott des Jeux. La France sera à Moscou».

- Fin janvier : sur initiative américaine, mais aussi de diverses personnalités dans le monde, et pour des motifs différents, l'idée du boycott des J.O. de Moscou est lancée et fait son chemin. La France, derrière des déclarations de principe, ne s'y associe pas.

- Le 23 janvier, Giscard déclare qu'«une remise en cause des prochains Jeux de Moscou n'est pas le moyen approprié pour rétablir une situation normale en Afghanistan».

- Février 80 : tandis que les prises de position en faveur du boycott se multiplient de par le monde et dans notre pays, le gouvernement français reste

«ferme» sur ses positions : «La France ira aux J.O.». La détente avant tout et pour se détendre, rien de mieux que le sport.

- Le 5 février, Jean-Pierre Soisson déclare : «Je me bats pour le sauvetage des Jeux...». Par sa bouche, c'est la volonté du gouvernement français qui s'exprime. Il paraît alors acquis que la France ira aux Jeux olympiques contre vents et marées. Il est vrai que les monopoles français ont investi une jolie pincée dans cette opération de prestige et le boycott signifierait un «manque à gagner» important.

- Fin février : cette position jusqu'aboutiste semble fléchir un peu. Giscard déclare le 26, lors d'une intervention sur TF 1 : «La France a considéré depuis l'origine que la participation aux Jeux olympiques devrait être décidée par les organisations elles-mêmes, ce sont elles qui se prononceront».

Ceci enrobé dans l'éternel discours mièvre sur la détente avec un grand D, comme défaite ou démission.

C'est cette même position qui est défendue par Soisson, le 20 mars, lors de la conférence européenne des ministres des sports qui se déroule à Rome.

Le gouvernement français semble alors adopter une position consistant à attendre et voir venir. Cela n'empêche pas les prises de position officielles et officieuses. Comme celle de la «participation conditionnelle», sans drapeaux ni hymnes nationaux... un ersatz de confrontation olympique qui paraît bien terne.

- Le 23 mars, on valse à l'envers : «Dans les milieux proches du ministère des Affaires étrangères, on considère comme acquis que la France sera absente de Moscou». Le suspense devient poignant!

- Le 9 mai, juste avant la décision de non participation du Comité olympique d'Allemagne de l'ouest, Willi Daume, président dudit comité, affirmait que Helmut Schmidt, chancelier de la RFA, aurait reçu l'assurance de Valéry Giscard d'Estaing que la France ne participerait pas aux Jeux.

- Le 13 mai tombait la décision du Comité français : le «Oui» aux Jeux. Une décision prise sans aucune ingérence du gouvernement.

Hélas, M. Soisson s'est si bien battu pour le sauvetage des Jeux... qu'il a été exaucé.

J.O. : Participez, les chars ruent sur le reste



Moscou : la paix des stades ?

Le PCF se félicite de la décision prise lundi 13 mai par le CNOSF. A cet effet, L'Humanité est éloquente, ce «oui massif» prononcé par le comité français, c'est une «grande victoire», «un grand moment» qui fait chaud au cœur. Et de renchérir en brandissant l'encensoir d'une main pour les athlètes français, Patrick Abada en tête, qui se sont battus pour que notre pays participe à cette «fête de l'amitié et du sport», sans oublier les membres du CNOSF qui ont su résister à toutes les pressions; de l'autre main dénonçant les partisans du boycott qui sont tous, comme chacun le sait, des agents de Washington.

Voici ce que déclarait Claude Cabanes sur ce grand moment d'histoire : «Engageant une sélection d'athlètes aux Jeux de Moscou, le Comité national olympique est fidèle à la grande leçon de Coubertin : il fait le pari sur la rencontre entre les hommes contre la haine, sur la paix des stades contre la froide fureur des préparatifs armés, sur la jeunesse et la fraternité universelles. Seuls quelques imbéciles ont pu croire que l'enterrement des Jeux olympiques fournirait la solution aux problèmes politiques de la planète ou que les hommes n'avaient rien à y perdre : ceux là ont perdu. Les J.O. sont toujours là et bien là. Il reste moins de 10 semaines pour s'y préparer et remporter de nouvelles victoires pacifiques comme celle que nous avons vécue hier soir.» (L'Humanité du 14 mai)

«La froide fureur des préparatifs armés» dit-il. Il est des mots qu'il vaudrait mieux taire quand on s'érige en défenseur d'un pays qui écrase la liberté des peuples sous les chenilles de ses chars, hier en Tchécoslovaquie aujourd'hui en Afghanistan... et demain? Sans parler de la répression qui règne à l'intérieur de ses frontières...

Berlin 1936 : ce qu'en disait le PCF

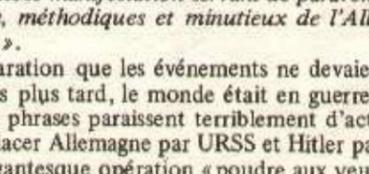
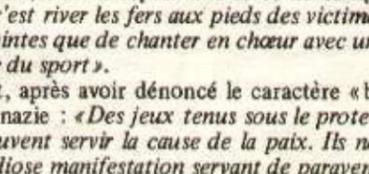
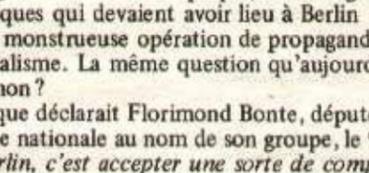
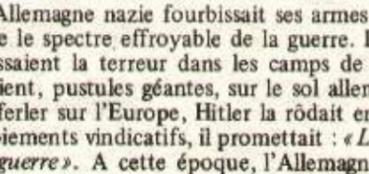
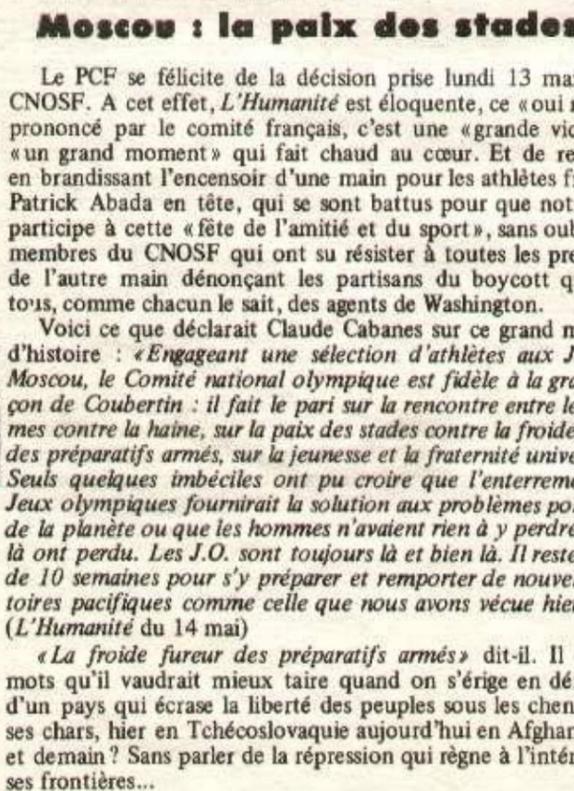
1936 : l'Allemagne nazie fourbissait ses armes faisant planer sur le monde le spectre effroyable de la guerre. Des milliers de gens connaissaient la terreur dans les camps de concentration qui fleurissaient, pustules géantes, sur le sol allemand. L'armée qui allait déferler sur l'Europe, Hitler la rôdait en Espagne. Entre deux aboiements vindicatifs, il promettait : «L'Allemagne ne veut pas la guerre». A cette époque, l'Allemagne préparait les Jeux olympiques qui devaient avoir lieu à Berlin. Le but : en faire une monstrueuse opération de propagande en faveur du national-socialisme. La même question qu'aujourd'hui se posait. Boycott ou non ?

Voici ce que déclarait Florimond Bonte, député communiste, à l'Assemblée nationale au nom de son groupe, le 9 juillet 1936 : «Aller à Berlin, c'est accepter une sorte de complicité avec les bourreaux, c'est river les fers aux pieds des victimes et c'est couvrir leurs plaintes que de chanter en chœur avec un Hitler l'hymne à la gloire du sport».

Il ajoutait, après avoir dénoncé le caractère «belliqueux» de l'Allemagne nazie : «Des jeux tenus sous le protectorat d'Adolf Hitler ne peuvent servir la cause de la paix. Ils ne peuvent être qu'une grandiose manifestation servant de paravent aux préparatifs guerriers, méthodiques et minutieux de l'Allemagne national-socialiste».

Une déclaration que les événements ne devaient pas démentir. Trois ans plus tard, le monde était en guerre. Aujourd'hui, ces quelques phrases paraissent terriblement d'actualité, il suffirait de remplacer Allemagne par URSS et Hitler par Brejnev.

Quelle gigantesque opération «poudre aux yeux» seraient les J.O. de Moscou pour les dirigeants du Kremlin. Les ovations des stades et les hymnes nationaux couvrant le bruit des chars.



REFORME PEYREFITTE DU CODE PENAL : PAS LE TEMPS DE JUGER...CONDAMNES !

Peyrefitte entend faire approuver sa réforme du code pénal — dont nous avons déjà parlé dans l'hebdo No 3 — le plus tôt possible par les députés. En effet, le Conseil des ministres l'a approuvée le 30 avril 80, le 20 et le 21 mai elle sera discutée en commission à l'Assemblée nationale et le 27 elle y sera discutée en public.

Ce projet, intitulé *Liberté et sécurité*, suscite une très vive et unanime contestation de la part des milieux juridiques.

Le projet Peyrefitte attribuerait toute une partie de l'enquête, de l'instruction des affaires à la police et au procureur de la République, qui dépend directement et uniquement du ministre de la Justice. Il accélérerait le cours de la justice, mais dans l'arbitraire le plus complet,

en étendant la procédure des flagrants délits, dénommée alors *saisine directe*.

POURQUOI JUGER? EN PRISON!

Prenons un cas authentique de flagrant délit. P.G., 20 ans, a participé à la manifestation du 1er mai 80 à

Paris. Il déclare devant le tribunal : « J'avais un bâton à la main, mais je n'ai frappé personne. On m'a arrêté ».

La déclaration écrite du policier qui a arrêté P.G. mentionne que P.G. a participé à la manifestation, mais lors de sa déposition orale devant le tribunal, ce même flic dit avoir vu P.G. *se dégaizer du cortège, un bâton à la main, menaçant*... P.G. a ramassé deux mois avec sursis; c'est la procédure de flagrant délit, l'affaire étant élucidée par la police (la manière dont les flics éclaircissent les affaires est frappante dans l'exemple ci-dessus)

le prévenu passe derechef devant le tribunal sans qu'il ait eu le temps vraiment de préparer sa défense. Avec le projet Peyrefitte, ce sont non seulement les gens arrêtés, pris sur le fait, qui seront jugés de cette manière là, mais tous les autres dont l'affaire aura été élucidée par la police!

En fait, le droit d'enquête sera dans les mains de la police, avec la partialité qu'on lui connaît. « *Tout désormais se jouera à l'ombre des commissariats (...), c'est là que les aveux seront passés, les procès verbaux rédigés, les preuves accumulées, les témoignages rassemblés, les dossiers ficelés.* » (Me Michel Laval et J.P. Mignard).

Ensuite le procureur de la République prendrait le relais. Procureur de la République nommé et placé par le ministre de la Justice, pas n'importe qui donc! C'est lui qui enquêterait sur la personnalité du prévenu, qui auditionnerait les témoins, qui pourrait faire connaître au prévenu les infractions qu'il a commises, qui recueillerait ses déclarations

sans l'assistance d'un avocat, puis, le jour même, il pourrait traduire le prévenu devant le tribunal. Le procureur de la République concentrerait entre ses mains les pouvoirs d'enquête, d'instruction, de poursuite et... de défense.

PAS DE DETAIL!

A ce propos, l'inculpé ne bénéficierait pas de l'assistance d'un avocat mais ne pourrait plus jouir, non plus, de circonstances atténuantes. Chaque inculpé est un cas particulier. On ne peut pas comparer par exemple un assassin qui tue sa victime lors d'un viol et une femme qui abrège les jours de son mari condamné par un cancer; le projet Peyrefitte, lui, nivèlerait le tout, il n'y aurait plus de possibilités d'appliquer la sentence au cas de l'inculpé.

Plus de circonstances atténuantes et beaucoup moins de peines avec sursis : « *Supprimer les sursis (...)* dans des tas de cas ne peut aboutir qu'à augmenter le nombre de ceux qui vivent cette existence carcérale

dont les vertus rédemptrices sont bien connues » (Casamayor).

En effet! C'est le troisième volet du projet : il n'y aurait plus de réinsertion sociale envisagée pour les détenus. Actuellement, les permissions de sortie, les placements à l'extérieur, la semi-liberté, la libération conditionnelle, les fractionnements de la peine ou sa suspension relèvent de la compétence du juge d'application des peines; avec le projet Peyrefitte, il faudrait que le juge d'application des peines, le procureur de la République (encore lui!) et le chef de l'établissement pénitentiaire soient tous d'accord... pour délivrer une permission de sortie aux détenus.

Nathalie VILLOTIERS

Selon le « Robert », procureur de la République : magistrat représentant du ministère public et chef du parquet près du tribunal de première instance. procureur général : représentant du ministère public et chef du parquet près de la Cour de cassation, la Cour des comptes et les Cours d'appel.



Le rassemblement au Sentier, pour la première manifestation des sans papiers turcs, le 3 mars 1980.

NOUS OBTIENDRONS NOS CARTES DE TRAVAIL ET DE SEJOUR

Des milliers de travailleurs turcs sans papiers de la confection à Paris ont maintenant déposé leur dossier en vue de leur régularisation.

Or, malgré les engagements formels de Stoleru, aucun, le lundi 19 mai, n'avait encore été avisé de suites données à leur dossier. Aussi plusieurs centaines ont investi « la corbeille » de la Bourse, proche du quartier du Sentier où se trouvent la plupart des ateliers clandestins... Et ce mardi, plusieurs d'entre eux recevaient leur carte de travail et de séjour.

Après la dernière prestation de Barre exécutée devant les élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures, j'ai entendu des commentaires scandalisés. Il faut dire qu'il n'y était pas allé avec le dos de la cuillère : « *Pourquoi promettre aux Français que demain sera beau...* » dégoisait-il avec morgue devant son parterre de jeunes cadres. En effet, pourquoi le promettrait-il puisque toute son action concourt à nous préparer un lendemain pire?

Bien entendu, on peut s'indigner à bon droit, parler de « discours provocateur ». Mais dire ça, c'est finalement être à côté de la plaque. Barre est un cynique — c'est clair — mais faut-il le lui reprocher?

A mon avis, non. Notre Premier ministre a l'immense mérite de proclamer ouvertement ses buts : pour les travailleurs, c'est « le sang et les larmes », pour les patrons « la vallée des délices ».

Et il tient parole!

Moi je vous le dis, cette clarté vaut mille fois mieux que les discours sirupeux qui mobilisent la morale et les bons sentiments pour mieux faire passer la pilule. Ce qu'on combat chez Barre, c'est la politique, pas le discours!

Quant au « cynisme », on ferait bien de le reprendre à notre compte. Assez

du moralisme humaniste dans lequel la gauche française est engluée depuis des décennies.

Disons-le franchement, notre seul objectif, c'est d'éliminer Barre et sa classe.

La morale n'a rien à faire là-dedans, c'est seulement une affaire de nécessité.

A nous les délices.

A eux les larmes.

J'ai un copain qui est chômeur. L'autre jour, après avoir déjeuné ensemble, je l'ai accompagné pointer à l'ANPE du XVIIIe. Je ne vous étonnerai pas en vous disant qu'il y avait plus de monde que dans les queues de cinéma.

Au passage, je jette un coup d'œil

grades de premier surveillant, surveillant-chef et chef de maison d'arrêt. Pour 1980, il y a 800 postes à pourvoir. Si Peyrefitte réussit à faire passer sa réforme du code pénal, l'avenir deviendra simple : chômeur ou maton!

Toujours dans la rubrique « Petites annonces ». Etalé en gros caractères en milieu de page d'un quotidien du matin : « *Recherchons mécanicien, nationalité arabe.* ». Surprise, le racisme aurait-il été banni des bureaux d'embauche? Après une lecture plus approfondie, la surprise disparaissait : il s'agissait seulement d'un trust pétrolier qui embauchait des ouvriers pour les envoyer dans le golfe Arabique...

A bâtons rompus

par Pierre Marceau

sur les offres d'emploi. Je dois à la vérité de dire qu'il y en avait. Et en nombre.

Exemple : le Ministère de la justice recrute des surveillants — 3 600,00 F net mensuels au départ — accès aux

Quelle est la situation familiale, professionnelle et financière des grands-parents, oncles et tantes? Que font les parents? Qui sont-ils? Solvables? De bonne moralité? Répon-

dez! Oui, non, cochez la case correspondante.

Ça y est. Le fichage informatique des enfants, c'est commencé. On avait entendu parler du projet Gamin. Les Directions départementales à l'Action sanitaire et sociale (DDASS) se sont les chargées de parrainer le flicage informatique. Désormais les enfants de « famille à risque » sont numérotés, classés et mémorisés dans des terminaux d'ordinateurs avec tous leurs antécédents.

Les « familles à risque », ce sont bien entendu celles où l'on n'arrive pas à joindre les deux bouts, les familles immigrées, celles pour qui flics et huisseries comptent plus dans le paysage que la tristesse du béton. Vous, moi peut-être (à terme, 750 000 enfants sont promis au fichage).

Dans le département du Val d'Oise, sous l'impulsion d'assistants sociaux et de la CSF, un millier de familles concernées ont dit non. Elles refusent de remplir les nouveaux questionnaires informatisés. Représaille plus que contrainte technique, la DDASS a depuis quatre mois suspendu le versement de leurs allocations de « secours d'urgence » ou d'« aide à l'enfance ». En dépit des conséquences qui peuvent être dramatiques. Comment appelez-vous un Ministre de la santé qui essaie de soumettre les gens en les affamant?



C'était le 30 janvier, les habitants de Plogoff et les élus du Cap Sizun brûlaient les dossiers de l'enquête d'utilité publique.



GARDAREM PLOGOFF LES 24 ET 25 MAI

Après l'enquête-bidon réalisée à coups de matraques, malgré l'avis favorable du Conseil d'Etat, les habitants de Plogoff ne sont pas prêts d'accepter l'implantation d'une centrale nucléaire sur le site du Cap-Sizun. Au Larzac, voilà plus de dix ans que les paysans refusent d'être expulsés et expropriés de la terre où ils vivent et travaillent.

Comme au Larzac, les habitants de Plogoff ont créé un groupement foncier agricole en 1978 sur 15 ha du site de la centrale envisagée par EDF. Ces 15 ha sont devenus 60 ha. Le rassemblement prévu confirmera que la population du Cap-Sizun est largement soutenue dans sa lutte contre l'implantation de la centrale.

Le samedi 24 mai, à partir de 14 h 30 auront lieu des forums ainsi qu'une animation musicale dans la soirée.

Le dimanche 25 mai, de nombreux stands sur la lutte de Plogoff, du Larzac, les dangers du nucléaire permettront de s'informer. L'après-midi, spectacle musical avec Yvon Etienne, Glenmor, les Tri Yann, Gilles Servat, ainsi que des groupes occitans. Une manifestation symbolique est prévue pour accueillir les paysans du Larzac. Le soir, grand fest-noz.

Il est recommandé d'utiliser des autocars; l'accueil: hébergement, campings, garderies d'enfants, restauration, est prévu.

Pour tout renseignement: Annie Carval, tél. 70 62 27 - Mme Ansquer, tél. 70 15 57 - Marie-Cécile Le Floch, tél. 70 45 60

RELANCE DES LUTTES ETUDIANTES A GRENOBLE

Le 12 mai, alors que les étudiants avaient monté de petites barricades pour bloquer les accès du campus, les CRS s'installaient dès 7 h 30 et des escarmouches parfois violentes se produisirent tout au long de la journée, avec par exemple des tirs de grenades contre la résidence Berlioz. Le tout suivi de près par le préfet Aurousseau et le recteur Tay qui passèrent une grande partie de la journée sur place. De leur côté, les personnels universitaires organisèrent rapidement une assemblée générale, qui décida de demander au président de l'université d'intervenir pour que les CRS évacuent le campus.

Ceux-ci chargèrent très brutalement le cortège du personnel au moment où la délégation revenait de son entrevue avec le président. Mardi 13 mai, on nota une mobilisation sans précédent des personnels. Révoltés par les événements de la veille, ils décidèrent de faire grève le 14 et de participer massivement à la manifestation étudiante.

Celle-ci, très importante, 7 000 participants, fut marquée par des provocations diverses: une R 16 fonçant à deux reprises dans la foule, mais sans que la manifestation décidée quitte son objectif: protester massivement contre l'attitude du pouvoir et réaffirmer les revendications.

Le mouvement a donc connu une très nette relance et il est important que l'unanimité se soit faite contre la répression policière. Cinq interventions policières en cinq semaines, ça suffit. Car maintenant, c'est un fait incontestable que le gouvernement veut réprimer et casser le mouvement, faire un ou plusieurs exemples pour empêcher qu'il ne s'étende, d'où l'usage répété des provocations, d'où la présence du préfet et du recteur sur le campus, d'où la malhonnêteté avec laquelle Barre-Chirac-Bonnet s'efforcent de dévaloriser la lutte en répétant qu'on ne demande aux étrangers qu'une rédaction du niveau de la troisième.

Dans ce contexte, il est très positif que l'union se soit faite entre étudiants et personnels universitaires. La réaction de ces derniers a été immédiate, générale et déterminée et ce fut certainement une surprise pour le préfet et ses spécialistes en provocations. Il y a beaucoup d'administratifs qui, jusqu'ici, n'avaient eu affaire que de loin avec les CRS et ne sont pas prêts d'oublier les matraquages dont ils ont été victimes.

Que faire aujourd'hui? Dans leur majorité, les étudiants avec leur comité de grève à leur tête, entendent obtenir satisfaction sur des

problèmes locaux: le retrait de la plainte déposée par Cau, président de l'université contre les étudiants interpellés lors de l'évacuation par la police du bâtiment administratif occupé.

La garantie de réinscription de 40 étudiants étrangers en cas d'échec à l'examen de français.

Et l'organisation aménagée des cours et des examens jusqu'à la fin de l'année dans les différentes UER.

Tous ces points doivent faire l'objet d'une négociation globale avec les présidents et conseils d'université. Ceux-ci ne peuvent indéfiniment se retrancher derrière les règlements ou les pressions des ministres des universités et de l'intérieur. Il est urgent, il est possible d'obtenir satisfaction.

MARSEILLE: CONTRE LES EXPULSIONS...

Le mouvement de soutien à Miloud Wadh, étudiant marocain menacé d'expulsion, se poursuit à Nice, Aix en Provence et Marseille.

A Nice, depuis le 17 mai, 13 étudiants ont entamé une grève de la faim.

A Aix en Provence, 21 étudiants ont observé à partir du 19 mai, un «jeûne d'avertissement» de 48 heures.

A Marseille, Miloud Wadh et 5 de ses camarades en sont à leur 3e semaine de grève de la faim. Une manifestation devait avoir lieu mardi 20 mai sur la Canebière.

NOSTALGIQUES DU COLONIALISME

A St-Gaudens (Haute-Garonne), le 12 mai à 21 h devait avoir lieu la projection du film: *Les Français et la révolution algérienne*.

Une centaine de personnes investirent le local et empêchèrent la projection du film en jetant des bou-

teilles, en agressant physiquement les organisateurs.

A la suite de cette agression, un rassemblement a eu lieu le 14 mai à l'appel des organisations locales SNES, SGEN, FEN, CFTD, CGT, Fédération Cornec.

UNE CONVENTION QUI NOUS MINE LA SANTE

Ceinture sur la santé, c'est parti! Rendu public le 19 mai, le projet de convention doit encore être approuvé par le Conseil d'administration de la CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie) le 23 mai, jour où sont prévues des manifestations syndicales. Signée par un syndicat minoritaire, la FMF (Fédération des médecins de France), cette convention va instaurer un système de médecine à deux étages: un pour les riches, un pour les pauvres.

Renouvelable tous les cinq ans «la convention organise la maîtrise concertée des dépenses de santé». Il s'agit de fait de mettre en place un véritable système de surveillance des médecins par les caisses: gare à celui qui prescrira trop. Une fois le texte signé, chaque méde-

cin disposera d'un mois pour décider de son affiliation ou non à la convention. Les caisses participeront au financement des assurances maladie et vieillesse des médecins conventionnés. Les médecins conventionnés devront respecter les tarifs. Ils auront toutefois droit au DE: dépassement en cas d'exigence exceptionnelle du malade, et au DP: droit au dépassement permanent qui existait précédemment et était accordé à certains médecins après examen de leur cas par une commission. Ceux qui dépasseraient les tarifs sont menacés de déconventionnement. Les médecins non conventionnés pourront pratiquer des honoraires libres. On leur conseille seulement de le fixer avec tact et mesure. Il s'agira principalement des spécialistes mais aussi de quelques généralistes. Les malades, dans tous les cas, seront remboursés à 75% du tarif conventionnel fixé par la Sécurité sociale.

UN CONTROLE POLICIER

Pour rendre plus efficaces ces mesures de réduction des dépenses de santé, la convention prévoit la mise en place de «commissions économiques locales» ainsi que d'une «commission économique nationale» pour faire respecter les objectifs de dépense.

Les médecins conventionnés seront surveillés de près par des «comités médicaux paritaires» qui, au niveau de chaque caisse, suivront à l'aide de statistiques l'activité des médecins et la consommation médicale. Un organisme national chapeautera ces comités locaux. Le Conseil de l'ordre des médecins sera associé à la répression. A de nombreuses reprises, on trouve dans le texte de convention la recommandation de «maîtrise des dépenses» et de «prescriptions dans la plus stricte économie». Les médecins-conseils de la Sé-

curité sociale dont le nombre va être étendu, vont jouer un rôle clef dans ce flicage des médecins: «Chaque trimestre seront établis des tableaux statistiques codés faisant apparaître la nature et le nombre d'actes réalisés ainsi que la nature et le coût des prescriptions remboursées». Les médecins qui ne respecteront pas l'objectif de dépense fixé ou ne s'en tiendront pas à l'enveloppe globale, seront sanctionnés ou déconventionnés.

Ainsi, les patients qui n'auront pas les moyens de payer devront se contenter des prescriptions minimum prévues par la convention et l'enveloppe globale des dépenses. Bien évidemment, ceux qui peuvent payer auront droit aux médicaments chers et aux soins sophistiqués. Déjà, la mobilisation des travailleurs a fait reculer le gouvernement sur le projet de loi Berger, l'action doit se poursuivre contre cette convention à deux vitesses.

LIBERTÉ



CONGRES HACUTEX CFTD : LUTTER POUR UN NOUVEAU PROGRAMME COMMUN ?

Le congrès de la fédération Hacutex CFTD s'est tenu à Cholet du 14 au 17 mai. Au cœur des préoccupations des délégués, : l'emploi, particulièrement menacé dans la profession et les bas salaires; le congrès a affirmé la nécessité de maintenir les revendications. Mais la direction fédérale qui se démarque volontairement de l'actuelle ligne confédérale a aussi fait voter une résolution générale très marquée par le soutien au PC et au PS. La question reste posée pour les travailleurs de l'Hacutex de se laisser entraîner sous couvert d'opposition au recentrage, dans une rivalité entre courants du PS.

Dès les premières lignes du rapport d'activité présentée au congrès par la direction fédérale sortante, le ton était donné : « Nous devons mener la lutte syndicale pour l'avancée de nos revendications, mais aussi pour la construction d'une alternative de gauche ». Ainsi, la fédération CFTD de l'Hacutex est située délibérément par sa direction dans l'opposition à l'orientation confédérale qui, elle, a réaffirmé à Brest son autocritique par rapport aux campagnes électorales des partis de gauche et la nécessité du réalisme dans l'action.

Dans son introduction au débat général, le secrétaire fédéral, Léon Dion, après avoir fait un véritable réquisitoire contre la politique antisociale des patrons de la profession où les femmes sont en majorité, champions des bas salaires et de la répression antisyndicale, a affirmé : « C'est l'action qu'il faut aujourd'hui privilégier pour modifier le rapport de force en notre faveur et obtenir des résultats. Nous

La discussion fut plus vive sur le soutien aux partis. A deux reprises, des syndicats ont demandé que soit enlevée une phrase de la résolution générale deman-

« Nous obtenons plus de résultats, à la limite, le patronat attendant que la barre soit encore plus basse pour discuter ». Ce qui amenait Léon Dion à critiquer sévèrement le plan Graudet sur le temps de travail et à reformuler la revendication fédérale : 35 heures sans perte de salaire en cinq jours ! Ce furent là les deux axes du congrès. Ne pas baisser la barre des revendications, le congrès s'exprima de façon quasi unanime d'accord avec la ligne fédérale.

Le congrès se conclut sur deux décisions d'action immédiate : 15 minutes de débrayage le 23 mai, en solidarité avec la lutte des Turcs de la confection sans papiers, et la participation à une semaine d'action confédérale sur les bas salaires du 2 au 6 juin, avec temps fort le 5.

Malgré la volonté réelle de lutter qu'exprima le congrès à plusieurs reprises, il faut regretter que la discussion ne permit pas d'éclaircir les objectifs politiques affirmés de soutien à un nouveau programme de gouvernement de la gauche. Or, où peut bien mener une orientation qui a déjà conduit les travailleurs dans l'impasse en mars 78 ?



CONGRES FGTE - CFTD : UNE DIRECTION FEDERALE MAL ASSUREE

Du 5 au 9 mai se tenait à Locudy (29) le congrès de la nouvelle fédération unifiée FGTE-CFTD. Trois ans après sa fondation, une opposition reste très forte à la direction fédérale qui a été réélue, avec moins de 50% des mandats.

C'était seulement le deuxième congrès de la fédération CFTD de la FGTE. Il devait mettre un point final à l'organisation de la nouvelle fédération qui regroupe 5 unions fédérales (fer, route, mer, urbain et équipement), par la mise en place d'unions régionales FGTE et de syndicats départementaux.

Le premier congrès, il y a trois ans, pour permettre l'intégration progressive des unions fédérales, n'avait mis en place que des coordinations régionales des travailleurs des transports et de l'équipement (URCTE).

Le congrès FGTE et les cinq congrès de branche qui l'ont précédé ont montré une opposition importante à la direction fédérale : les

rapports d'activité des différentes unions fédérales ont été adoptés à une assez grande majorité (route 87,5%, mer 73,78%, urbain 100%, équipement 73%, fer 54,5%). Mais ce n'est qu'avec 51,2% que le quitus était donné à la direction fédérale. L'opposition qui venait principalement des unions fédérales fer et équipement portait sur le regroupement fédéral et la mise en place des nouvelles structures (l'union fédérale équipement refuse d'envoyer un représentant à la commission exécutive fédérale) mais aussi sur l'orientation générale de la fédération : la mise en place d'une alternative socialiste en matière de transport.

Quel rôle est assigné aux syndicats FGTE départementaux? Coordonner une lutte des travailleurs des transports et de l'équipement? ou chercher, comme l'a fait l'Union régionale Pays de Loire à établir quelques sont les meilleures voies de transport nécessaires à la région? Près de la moitié des délégués ont refusé cette

deuxième voie. L'autre opposition aux syndicats départementaux venait du fait que leur mise en place diminue le rôle des unions fédérales professionnelles : la structure de base de la fédération devenant horizontale (le syndicat départemental) et non plus les branches professionnelles.

C'est pourquoi un amendement du syndicat équipement du Loiret (appuyé par 150 syndicats) à la résolution Moyens pour l'action a repoussé la mise en place des syndicats départementaux au prochain congrès dans trois ans, par 51,9% des voix.

Quant à la résolution Action, elle recueillait 66,5%. La grogne des congressistes se manifesta une nouvelle fois au moment de l'élection de la commission exécutive fédérale : le règlement du congrès exigeant un vote bloqué sur la liste (impossibilité de rayer un nom), à peine 49,6% des délégués donnèrent leur accord à la liste fédérale. Une grande confusion suivit ce vote négatif, la direction fédérale

sortante ayant quitté le congrès pour protester à son tour. Finalement, les travaux ont repris après que la nouvelle direction se soit reconnue émue et se soit engagée à respecter les décisions du congrès.

Un des temps forts de ce congrès houleux et divisé a sans doute été l'intervention, ovationnée, des nettoyeurs du métro.

LE PLAN GRAND SUD-OUEST = 150 LICENCIEMENTS A CASTELNAUDARY

« Les chômeurs n'ont qu'à créer leur entreprise », a dit M. Barre. Voilà qui va donner un sérieux coup de pouce à l'économie de l'Aude. En effet, 150 chômeurs viennent de s'ajouter aux 12 000 déjà existants dans le département. 150 entreprises en perspective dans la seule ville de Castelnaudary!

Le 2 mai, l'entreprise de vêtements Gilbert dépose son bilan. Le 5 mai, les 150

travailleurs de l'entreprise - 103 à Castelnaudary et 47 à Arzens - sont informés de leur licenciement.

Le 6 mai, ils sont chômeurs.

Ils décident aussitôt de ne pas courber l'échine et de lutter, le temps qu'il faudra. L'entreprise Gilbert doit vivre et les 150 travailleurs - pas un de moins - doivent être réintégrés.

Dès le 6 mai, l'UL-CGT apporte son soutien incon-

ditionnel à la lutte. Une section CGT existe déjà à l'usine d'Arzens. Un comité de défense des travailleurs se met en place et des contacts se créent entre les deux usines.

Depuis le 6 mai, tous les syndicats de la ville - CGT, CFTD, FO, FEN - et des partis politiques - PC, PS, PCML - apportent leur soutien à la lutte. Des pétitions sont signées, des délégations

s'organisent vers la préfecture, la Chambre de commerce, l'Inspection du travail. Le 16 mai, un rassemblement de soutien est organisé à Castelnaudary. 150 à 200 personnes votent à l'unanimité une motion du comité de défense des travailleurs qui exige la réouverture de l'entreprise et la réintégration de tout le personnel - les 150 sans exception - et la porte à la mairie. Le maire de Castelnaudary prend

ENCORE DES PROCES

Trois nouveaux procès s'ajoutent à la liste déjà longue des syndicats mis en justice par leurs directions pour obtenir des réparations financières après une grève. Ce sont les syndicats de Dubigeon et de Brissonneau à Nantes, et ceux des Ardoiseries d'Angers.

Au printemps 79, les travailleurs de ces trois entre-

prises avaient mené des luttes dures et longues, bloquant la production pendant plusieurs semaines.

Aujourd'hui, les syndicats des trois entreprises se trouvent confrontés à la même attaque : tous assignés au tribunal avec la menace de devoir payer des sommes allant de 150 à 180 mil-

23 MAI

En masse contre la convention médicale antisociale !

La mobilisation massive des travailleurs le 13 mai avait fait de cette journée un succès de première importance :

- le gouvernement renonçait (certes pas de manière définitive mais cela n'en constitue pas moins un recul significatif) à soumettre au Parlement le projet de loi Berger, l'un des volets de son plan d'attaque contre le droit à la santé des travailleurs ;

- d'autre part, la réponse massive des travailleurs aux appels à la grève et des manifestations dans tout le pays avait donné la preuve incontestable d'une combativité et d'une volonté de lutte bien éloignées de la résignation et du fatalisme sur lesquels patronat et gouvernement comptaient, un peu vite, pour mener à bien leurs mauvais coups ;

- enfin, quoique de manière limitée, le 13 mai rompait avec la grave division syndicale qui avait marqué la période précédente, en particulier le 1er mai.

Les mauvais coups, patronat et gouvernement n'y ont évidemment pas renoncé. Le « ticket modérateur d'ordre public », laissant à la charge des travailleurs une part plus importante des dépenses sociales, est toujours à l'ordre du jour, malgré l'opposition des organisations syndicales comme des sociétés mutualistes. Et le gouvernement se propose de faire signer, ce vendredi 23 mai, entre la Caisse nationale d'assurance maladie et la FMF (syndicat minoritaire de médecins), la nouvelle convention instaurant une médecine des pauvres et une médecine des riches.

Notre parti avait appelé les travailleurs à faire grève 24 heures le 13 mai et à faire de cette journée le point de départ d'une ferme riposte aux attaques contre leur droit à la santé.

Pour le 23, il appelle à répondre encore plus massivement aux ordres de grève et de manifestations lancés, cette fois dans des modalités communes, par la CGT, la CFTD et la FEN, et à faire ainsi de cette journée une deuxième étape de grande ampleur dans la lutte engagée contre les projets antisociaux du gouvernement.

L'appel commun des trois centrales syndicales, CGT, CFTD, FEN, constitue lui-même un succès à l'actif de la mobilisation et de l'action massives des travailleurs le 13. Après un 1er mai de dispersion syn-

POUR FAIT DE GREVE

lions de francs à leur patron pour compenser le préjudice que la grève a fait subir à la production et à l'entreprise.

On peut d'ores et déjà dire que tous les conflits importants de l'année 79 sont maintenant concernés par ces suites juridiques. Donc, le CNPF, et en particulier les dirigeants de grandes entreprises, ont décidé de pe-

ser de tout leur poids pour imposer à la justice de reconnaître la légitimité de leurs exigences.

En attendant les jugements, les patrons avertissent les travailleurs et les syndicats que toute grève dure se terminera par un procès qui risque de mettre l'organisation syndicale à genoux.

dicale maximum, le 13 a été une première étape que doit consolider le 23, dans la lutte pour conquérir l'unité de la classe ouvrière, dont l'unité d'action syndicale est un moyen et sans laquelle ne peut réellement se développer la contre-offensive à l'attaque d'envergure de la bourgeoisie sur le plan du droit à la santé et sur tous les plans.

A cet égard, la perspective d'actions communes CGT-CFTD, sur les bas salaires et le travail précaire dans la première moitié de juin et contre les lois anti-immigrés le 7 juin (avec le MRAP et de nombreuses autres associations et organisations), est également très positive.

La politique antisociale du gouvernement et du patronat engendre la riposte des travailleurs et non la résignation; des succès, même limités, font pression dans le sens de l'unité d'action syndicale; une unité d'action syndicale renforcée sur des objectifs clairs (et il n'en manque pas!) crée de meilleures conditions pour remporter des succès : telles sont quelques leçons que l'on peut tirer de la dernière période.

Le transfert à l'intérieur des syndicats des contradictions PCF-PS est sans aucun doute un ferment de division, de même que les orientations négatives de ces partis (par exemple sur le plan international : le soutien ouvert du PCF à l'Union soviétique en Afghanistan ou celui du PS à l'Etat sioniste d'Israël).

Mais cela peut être, doit être surmonté : la grande masse des travailleurs y aspire et pousse dans ce sens, et les faits le montrent.

Pour l'avenir, le rappel de l'esprit du 40e Congrès de la CGT par G. Seguy ainsi que sa position à l'égard des élections présidentielles (« cultiver le jardin syndical ») plutôt que de faire campagne pour tel ou tel candidat), de même que les attitudes comparables de Maire, lors de l'émission télévisée Cartes sur table, le mardi 19 mai, sont des éléments qui vont dans le sens des aspirations des travailleurs et militants et témoignent de leur pression dans ce sens.

A PARIS : RASSEMBLEMENT EN FIN DE MATINEE A MONT-PARNASSE.

Gilles CARPENTIER

s'organisent vers la préfecture, la Chambre de commerce, l'Inspection du travail. Le 16 mai, un rassemblement de soutien est organisé à Castelnaudary. 150 à 200 personnes votent à l'unanimité une motion du comité de défense des travailleurs qui exige la réouverture de l'entreprise et la réintégration de tout le personnel - les 150 sans exception - et la porte à la mairie. Le maire de Castelnaudary prend

note... il n'a pas de solution à proposer... Mais les travailleurs de Gilbert ne sont pas décidés à céder. A Arzens, l'occupation des locaux a été décidée et organisée peu à peu. La lutte se poursuivra aussi longtemps qu'il faudra, avec le soutien des organisations syndicales et des partis politiques décidés à mener la bataille de l'emploi.

Correspondant local

BATIMENT - ANGERS : « ILS VEULENT BRISER LES OUVRIERS »

Tout le bâtiment en grève, les chantiers bloqués à Angers pendant trois semaines depuis le 14 avril. L'objectif des travailleurs : 300,00 F pour tous, pas de salaire en-dessous de 2900,00 F. Nous avons rencontré un militant CGT avec qui nous avons parlé de cette grève. Cette grève n'a pas été victorieuse : les ouvriers ont repris sans avoir rien obtenu; le patronat n'a répondu que par le mépris ou par la violence des CRS qui ont chargé une manifestation pique-nique et blessé trois travailleurs.

La lutte contre les patrons va être plus dure encore; mais ce n'est pas une raison pour baisser les bras. Encore faut-il tirer le bilan des événements : c'est ce que nous avons essayé de faire avec le camarade; mais laissons lui la parole :

« Les patrons n'ont jamais voulu négocier; on a eu tort de ne pas tout faire pour augmenter le rapport de force. Ainsi, on n'est jamais allé occuper la Chambre patronale, la FIPA (CNPF d'Angers), on a occupé simplement la Chambre de commerce pour ne pas trop fâcher les patrons et qu'ils ne prennent pas prétexte de ça pour ne pas négocier. Mais ce n'est pas en leur faisant plaisir qu'on amène les patrons à négocier.

« Au contraire, ils ont voulu tout faire pour nous faire passer pour des casseurs, une minorité d'agités. Une fois, à un chantier de

chez Fonteneau, ils attendaient avec des manches de pioches et des barres de fer, la dizaine de gars qui venaient faire débrayer; ils avaient appelé la presse et une ambulance des pompiers. Mais on n'a pas cédé à la provocation, il n'y a pas eu de bagarre : les gars ont prévenu les copains et on est venu à une centaine; les gars ont débrayé sans qu'il y ait de bagarre.

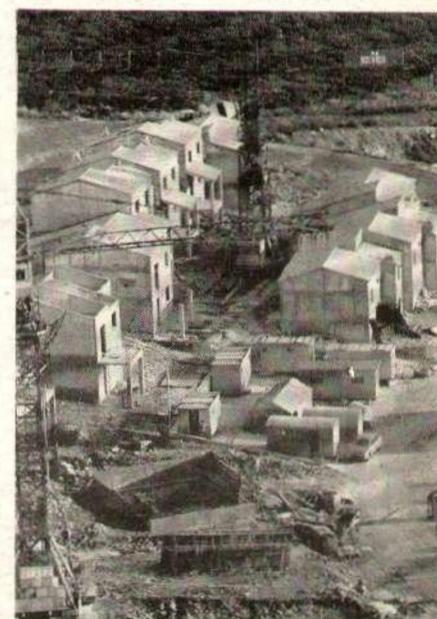
« A Fonteneau, il y a eu l'an dernier un accident mortel : un gars qui a décollé du béton gelé qui n'était pas pris. Le béton lui a coulé dessus et le gars est mort, il avait 19 ans. Le chef de chantier, lui, il est toujours là.

« Je raconte ça pour expliquer qu'avec les patrons, c'est une lutte à mort : même si la grève leur coûte cher - c'est le cas - ils résistent car ce qu'ils veulent, c'est briser les ouvriers. « On ne peut négocier que sur un rapport de force.

« On aurait dû aussi mieux localiser le conflit au niveau du grand Angers au lieu de l'étendre au département. On aurait pu ainsi mieux consolider la grève car il n'y avait qu'à Angers que les gars étaient prêts à partir : sur Angers, on peut se déplacer facilement et discuter sur les chantiers. A Cholet et Saumur, les gars n'étaient pas prêts à partir en grève.

« Il y a eu une très bonne unité syndicale pendant le conflit : CGT, CFTD, FO; il y avait des militants très bagarreurs dans les trois syndicats.

« La CGT est menée par quelques gens du PCF pour qui l'objectif était de faire



défiler les gars, montrer qu'il y a une masse derrière eux et de ne pas trop emmerder les patrons. « Si on emmerde les patrons, ils ne voudront jamais négocier » disaient-ils. On a vu où ça mène de dire des trucs pareils.

« Les militants du PC ne sont pas bien nombreux mais au bon moment, ils mettent tout le paquet pour imposer ce qu'ils veulent.

« Il y a eu un autre problème, c'est les collectes : il y a eu 5 à 6 millions de col-

lectes et 250 grévistes inscrits sur les secours. Pour toucher les secours, il fallait avoir deux enfants et une femme qui ne travaille pas. Je connais un gars qui était dans ces conditions et à qui on a dit : « Y a plus d'argent dans les caisses ». Il n'y a pas eu de comptes clairs et ça divise les gens.

« On a repris le travail après le 5 mai. On n'était plus très nombreux. On a dit qu'on continuait la lutte, mais ça va être dur. »

Correspondant Angers

BELGRADE : LES SYNDICATS SOVIETIQUES A L'OUVRAGE

La conférence syndicale mondiale qui a rassemblé à Belgrade, du 22 au 25 avril dernier, 121 organisations venues de 96 pays, a été marquée par une bataille politique très importante sur la question de la détente et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (voir notre précédente édition). En arrière-plan, bien évidemment : l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS.

Cette conférence a adopté un texte qui a été remis au Secrétaire général de l'ONU.

Nous tenons à porter à la connaissance de nos lecteurs certains amendements à ce texte, présentés par les syndicats soviétiques et par la CGT, qui ont été rejetés par la conférence et qui sont particulièrement significatifs.

Ces amendements visaient en effet de toute évidence à justifier l'occupation de l'Afghanistan par l'URSS et plus généralement

d'autres interventions du même type.

Ils visaient également à faire porter toute la responsabilité de la tension mondiale actuelle sur « l'orientation vers une aggravation de la tension dans le monde (...) qui est ces derniers temps celle des milieux réactionnaires impérialistes », autrement dit, les USA et les pays occidentaux uniquement et pas l'URSS (amendement 8/3 des Soviétiques).

Voici d'abord l'essentiel du texte proposé à la discussion de la conférence :

(...) La conférence est convaincue que la paix mondiale, la détente et la coopération universelles ne peuvent se réaliser que sur la base du respect du droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, en particulier des peuples soumis à la domination coloniale et étrangère, et des principes de souveraineté et d'indépendance, de non ingérence, de non intervention et du libre choix des peuples quant à leur voie de développement. Ce sont précisément

l'URSS proposait : - d'éliminer les mots de non intervention ainsi que du et les remplacer par dans le dans la première phrase citée; - de barrer purement et simplement la deuxième phrase citée en gras. L'amendement de la CGT proposait également la suppression de la dernière phrase en gras et remplaçait tout le reste du texte cité (à partir de : « La conférence dénonce toutes les politiques de déstabilisation... ») par : « La conférence souligne que l'impérialisme est l'obstacle fondamental au progrès économique et social des pays en voie de développement. En conséquence, la conférence dénonce toutes les politiques de déstabilisation impérialiste et néocolonialiste visant à maintenir son monopole sur les matières premières et les autres richesses naturelles des pays en voie de développement et à l'orientation du développement contraire aux intérêts et besoins des travailleurs et des pays. La conférence souligne que l'impérialisme et toutes les autres formes de domination étrangère sont les principaux obstacles au progrès économique et social des pays en voie de développement. (...) » L'amendement 15/5 de



La négociation sur le temps de travail

La négociation sur le temps de travail a commencé en septembre 78, en même temps que celle sur l'indemnisation du chômage deuxième version. Elle avait été lancée nationalement par un procès qui avait mis au grand jour l'«inadaptation» de la législation actuelle sur le temps de travail (loi des 40 heures).

Bichet, PDG d'une petite entreprise des Vosges avait été condamné à St Dié parce qu'il faisait travailler ses ouvrières 40 heures en 4 jours. Boulin, alors ministre du travail, en avait été ému et la situation semblait mûre pour que le CNPF fasse passer son projet sur l'aménagement du temps de travail : remplacer l'horaire hebdomadaire par un horaire annuel. Ce qui permettrait d'adapter au plus près les exigences de la production à celles de la demande, sans avoir besoin de modifier les effectifs de l'entreprise. Car, de ce point de vue aussi, la loi sur les licenciements est encore un *carcan* pour le patronat.

Mais le CNPF, qui refusait obstinément toute réduction d'horaires et voulait au contraire augmenter les heures supplémentaires, n'a pas réussi à obtenir l'accord syndical.

Le seul pas fait en 18 mois de discussion avait été une cinquième semaine de congés... fonction de la présence à l'entreprise : 230 jours pour avoir droit à cinq jours, alors que l'année ouvrable compte moins de 240 jours ! Position sur laquelle les patrons sont revenus puisque récemment, dans un colloque, Ceyrac affirmait que la lutte contre l'absentéisme «appelle plus souvent une politique sociale de l'entreprise plus complète et plus globale» (Les Echos du 2 mai 1980).

DANS LA CORBEILLE DES SYNDICATS

Tout au long des 18 mois de négociations qui ont précédé la mission Giraudet, les syndicats ont réaffirmé leur attachement à une réduction effective de la durée du travail, ce qui correspond à une aspiration profonde de tous les salariés. FO, de son côté, mène une campagne depuis deux ans sur la cinquième semaine de congés payés. Enfin, face à l'objectif patronal de l'horaire annuel, la CGT (appuyée par FO) a nettement affirmé son intention de défendre l'acquis de la loi des 40 heures sur l'horaire hebdomadaire.

C'est sur ces bases que tous ont claqué la porte en janvier. Qu'offre le PDG d'Air France à ce front du refus? Quelque chose à chacun, mais pas l'essentiel : à Bergeron d'abord un semblant de cinquième semaine (ce pourra être l'application la plus avantageuse des recommandations); à la CGT, il donne l'assurance que la loi de 1936 sur les 40 heures ne sera pas complètement modifiée. A la CFDT, il accorde le droit de discuter dans chaque entreprise du planning de temps de travail.

Autant d'aspects qui camouflent mal le plus important : au bout du compte, les travailleurs travailleront plus longtemps.

LES REACTIONS SYNDICALES

Pourtant, Giraudet a réussi sa mission. Non pas en faisant reculer les patrons sur les 40 heures de congés supplémentaires, comme l'a affirmé la grande presse, mais en faisant revenir les organisations syndicales autour de la table de négociations.

Alors que les salariés travailleront finalement plus, si un accord est signé sur la base de la mission Giraudet, toutes les organisations syndicales estiment que c'est une avancée sur les positions - maximalistes - du CNPF première version.

La CFDT, pour sa part, souhaite que l'accord «soit rapide, avant fin juin si possible», tandis qu'à la CGT, on ne veut pas présumer du résultat de la discussion.

35h sans perte de salaire!
NON AUX HEURES SUPPLÉMENTAIRES
5^{ème} semaine de congés payés!

Les négociations sur le temps de travail reprennent le 20 mai.

Le but assigné à ces négociations a été clairement affirmé dès le départ par le patronat : faire sauter le carcan de la loi des 40 heures, acquise de haute lutte par les travailleurs en 1936, et obtenir ainsi la maîtrise de l'aménagement du temps de travail sur l'année, congés compris. Ce la bien entendu non pas en fonction des besoins de repos, santé, loisirs des travailleurs, mais en vue de la rentabilisation maximum de l'appareil de production, au détriment de l'équilibre de vie et du salaire des travailleurs.

Les syndicats avaient claqué la porte en janvier dernier. Giraudet, le PDG d'Air France, chargé par le gouvernement de réunir les condi-

tions d'une réouverture des négociations, a quel- que peu arrondi les angles du projet patronal, pour mieux le faire passer. Il lui a donné l'apparence d'un projet favorable aux travailleurs, allant dans le sens de la diminution du temps de travail.

Diminution du temps de travail : telle est bien, sur ce plan, l'aspiration, la revendication légitime des travailleurs; elle ne saurait se traduire autrement que par une diminution du temps de travail hebdomadaire (avec maintien du salaire, évidemment) et l'augmentation des congés payés. Mais le rapport Giraudet ne va pas dans ce sens. Les 40 heures de congés supplémentaires qu'il propose ne sont ni une 5^e semaine, ni même des jours de congé; ce sont des heures que le

patronat pourra répartir à sa convenance au fil de l'année. De plus, le système d'heures supplémentaires préconisé par ce rapport permettrait d'étendre la durée effective du travail bien au-delà de ce qu'elle est en moyenne actuellement.

Par contre, l'«obstacle» des 40 heures en 5 jours serait bel et bien contourné et l'on comprend que patronat et gouvernement aient tellement hâte qu'aboutissent les négociations!

Au total, le travailleur y perd le peu de maîtrise qu'il pouvait avoir sur son temps de travail. Celui-ci se trouve entièrement assujéti aux décisions patronales. Les patrons, eux, y gagnent une gestion tout à fait libre du temps de travail et des gains importants sur les «charges salariales».

Tel est le plan que patronat et gouvernement veulent faire avaliser par les syndicats.



LA LOI DE 40 H

Un «carcan» qu'ils veulent briser

Un acquis à sauvegarder

Les quatre verrous du patronat

«Les accords signés il y a quatre ans, dix ans, vingt ans, doivent être adaptés aux évolutions économiques et sociales. Mais il faut se garder d'accroître la réglementation. Il faut que la règle nouvelle se substitue à la règle ancienne et ne s'ajoute plus à elle... C'est ce que nous voulons faire pour l'organisation du temps de travail» écrivait Ceyrac, président du CNPF dans un article du Monde du 28 février 80 qui avait pour titre : «Une nouvelle stratégie du progrès».

Il ne s'agit donc pas pour les patrons d'aménager la loi des 40 heures mais de la remplacer. Cette loi «a 42 ans, elle n'est plus adaptée à notre temps» avait déjà dit le second des patrons, Yvon Chotard.

Qu'est-ce qui dérange les patrons aujourd'hui dans cette fameuse loi? La durée du temps de travail? Non, ils n'ont aucune intention de la réduire et ils ont toutes les dérogations possibles pour faire travailler plus de 40 heures leurs salariés. Ce qui les dérange, c'est ce qu'ils ont appelé les «quatre verrous». Ce sont eux qu'ils veulent faire sauter :

- le calcul hebdomadaire de la durée légale de travail, ce qui entraîne un calcul hebdomadaire des heures supplémentaires;
- les 40 heures légales doivent se faire en cinq jours de travail légal et pas moins;
- la durée maximale de travail par semaine est de 50 heures (46 heures pour certaines branches);
- la loi interdit de faire 48 heures hebdomadaires d'affilée pendant plus de trois mois.

l'humanité rouge

	ACTUELLEMENT	CNPF AVANT GIRAUDET	PLAN GIRAUDET
HORAIRE LÉgal	40 heures en cinq jours, samedi ouvrable, dimanche chômé (sauf dérogations préfectorales); le dimanche est récupérable un autre jour s'il est travaillé; il est payé alors au taux horaire multiplié par deux.	Suppression de l'horaire hebdomadaire; l'horaire est calculé à l'année : 1856 heures (soit 40 heures x 48 semaines diminuées de 8 jours fériés dans l'année).	1816 heures. L'horaire légal de référence reste les 40 heures hebdomadaires, 39 heures pour les travaux pénibles, mais possibilité de les faire en plus de 5 jours ou en moins. Le dimanche reste jour de repos (mêmes conditions qu'actuellement).
CONGÉS PAYÉS	L'objectif avoué du patronat était l'ouverture des négociations (cf encadré) de faire sauter le carcan de la loi des 40 heures et d'abandonner complètement la référence hebdomadaire. Sur ce dernier point, la proposition du médiateur est un recul, mais il vide par ailleurs la loi de 1936 de la plupart de ses garanties pour les travailleurs, comme nous allons le voir.	24 jours ouvrés (4 semaines, samedis compris) à prendre entre le 31 mai et le 1 ^{er} octobre. 2 jours de congé supplémentaires si les congés sont fractionnés et pris en dehors de la période légale (c'est à dire en hiver). Certaines catégories de personnel et certaines entreprises ont obtenu une cinquième semaine de congés payés. D'autres ont 28 jours en déduisant les samedis, 30 jours s'ils fractionnent.	Législation maintenue pour les 4 semaines. 5 jours de congés supplémentaires pour les travailleurs ayant travaillé 230 jours dans l'année (sur 235 effectivement travaillés). Sont pris en compte tous les motifs d'absence, de la maladie à la grève en passant par les stages syndicaux ou la maternité.
HEURES SUPPLÉMENTAIRES	40 heures de repos supplémentaires, voilà qui répondrait bien au désir des travailleurs... mais dans le rapport de mission, ces heures sont applicables prioritairement en fonction des besoins des patrons et non pour le bien-être et la vie familiale ou les loisirs des travailleurs. Elles seront fixées pour toute l'entreprise et ne seront pas prises au gré de chaque travailleur. En plus, cette apparente réduction d'horaires est détournée par l'augmentation des heures supplémentaires légales.	40 heures de repos supplémentaire dans l'année attribués indépendamment de l'absentéisme, mais modulables en fonction des impératifs de production de l'entreprise (distribués en jours ou en heures). La période légale de prise de congés est étendue à toute l'année (disparition des deux jours supplémentaires pour fractionnement?).	Un lot de 220 heures supplémentaires en 1980, soit une moyenne de 44 h 35 par semaine. La possibilité de faire 46 heures hebdomadaires pendant 24 semaines, exceptionnellement 50 heures par semaines (60 heures avec dérogation).
JOURS FÉRIÉS	Les heures supplémentaires ne font pas partie de l'horaire légal à proprement parler, puisqu'il est de 40 heures. La loi fixe seulement un cadre maximum de travail à ne pas dépasser : 48 heures hebdomadaires sur une durée de 12 semaines maximum. 50 heures exceptionnellement sur une semaine (60 heures avec dérogation). La durée moyenne du travail est de 41 heures nationalement (42 heures chez les ouvriers *).	Un lot de 116 heures supplémentaires dans l'année (42 h 25 hebdomadaires) ou un lot de 140 heures dont 47 heures seraient récupérables. Plus un contingent de 93 heures exceptionnelles récupérables, utilisées sans autorisation de l'inspecteur du travail (l'effet compensateur excédant les heures supplémentaires effectivement travaillées devrait jouer un rôle dissuasif à l'égard des chefs d'entreprise). Possibilité de faire 46 heures hebdomadaires pendant 12 semaines (24 avec dérogation). Maintien de la semaine exceptionnelle de 48 heures (60 heures avec dérogation).	Un lot de 220 heures supplémentaires en 1980, soit une moyenne de 44 h 35 par semaine. La possibilité de faire 46 heures hebdomadaires pendant 24 semaines, exceptionnellement 50 heures par semaines (60 heures avec dérogation).
	C'est sur cette question des heures supplémentaires que l'attaque est la plus nette et la plus grave. D'abord, elles sont institutionnalisées, ensuite leur nombre est plus élevé que la durée réelle effectuée en moyenne actuellement. L'objectif patronal est bien de faire travailler plus longtemps. Enfin, c'est par ce biais que les patrons vont tourner le plus largement la loi des 40 heures en jouant sur les récupérations : par exemple six semaines à 46 heures puis six semaines à 34... Ils éliminent entre autres le recours au chômage technique et son indemnisation. Enfin, cet horaire «variable» étant fixé par entreprise et devenant l'horaire officiel, toute possibilité est enlevée aux travailleurs de refuser de venir travailler 48 et même 60 heures une semaine si le patron le décide. L'horaire hebdomadaire fixe vole en éclats.	(*) Bien des entreprises ont en effet des horaires hebdomadaires «normaux» supérieurs à 40 heures, par le biais d'heures supplémentaires. L'horaire normal d'une entreprise est communiqué à l'inspection du travail et toute modification de cet horaire doit être soumise à son approbation.	8 jours fériés chômés, mais récupérables.
	Il y a dix jours fériés légaux, mais on en compte en moyenne 8 dans l'année, certains tombant le dimanche. Tous peuvent être travaillés mais compensés par un salaire supérieur sauf le 1 ^{er} mai qui est obligatoirement chômé (sauf dérogation). Dans la plupart des conventions collectives de branches, les travailleurs ont acquis que les jours fériés soient chômés réellement, payés et non récupérables.	8 jours fériés non récupérables.	8 jours fériés non récupérables.
	Giraudet ne propose de légaliser que ce que la lutte a déjà fait entrer largement dans la pratique.		

CONFERENCE REGIONALE PROVENCE - COTE D'AZUR

Du pain sur la planche

Comment fonctionne le PCML ? Quels problèmes doit-il surmonter ? Comment s'y exerce la démocratie ?

Pour contribuer à éclairer ces questions, nous avons demandé à Alain Castan, qui est membre du Bureau politique du PCML, de nous parler de la récente conférence Provence-Côte d'Azur qui l'a élu au poste de secrétaire politique de la région.

Le comité de parti de la région Provence-Côte d'Azur a tenu une conférence régionale le week-end dernier. Est-ce que tu pourrais expliquer les buts de cette conférence ?

D'une part il s'agissait de modifier les structures régionales, c'est-à-dire de supprimer un certain nombre d'organismes intermédiaires du parti, pour permet-

tre aux cadres du parti de développer le travail de masse dans les syndicats et le travail de direction des cellules. Ça, c'était le premier point.

Le deuxième point, c'était la nécessité d'effectuer un bilan complet du travail du parti sur la région en raison des modifications importantes que celui-ci a subies ces derniers temps.

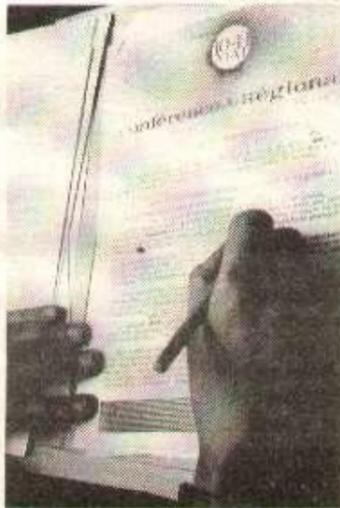
nir positivement. Ce n'est pas toujours facile.

Est-ce que le travail du parti, c'est seulement d'avoir des militants actifs dans les syndicats ?

La conférence a constaté des progrès spectaculaires dans le travail syndical et on a souligné qu'il fallait poursuivre dans cette voie. Mais en même temps, plusieurs camarades ont souligné le danger qu'il y avait à devenir « un parti de bons syndicalistes » et de ne plus avoir d'expression propre du parti. C'est pour cela que la résolution finale de la conférence a émis l'idée de lancer une nouvelle bataille, en prolongement de la bataille précédente qui avait été celle de la syndicalisation. Et cette nouvelle bataille, c'est celle de l'expression, du travail autonome du parti. La première forme qu'elle doit prendre, c'est la diffusion de la presse.

La diffusion de la presse dans notre région, sans être véritablement catastrophique, on ne peut pas dire qu'elle soit bonne. Et la conférence a souligné qu'il fallait faire de grands efforts pour diffuser la presse et développer le travail autonome du parti.

En effet, les camarades qui militent dans les syndicats ont à peu près tous souligné la nécessité de pouvoir s'appuyer sur l'expression autonome du parti, y compris dans leur travail syndical.



Peux-tu indiquer comment les camarades se comportent dans les syndicats ?

Nos camarades se sont toujours appliqués à pratiquer une ligne de masse au service du syndicat et des travailleurs, c'est-à-dire que leur attitude est basée sur le rejet de la magouille et a pour but de développer l'organisation syndicale et la démocratie à l'intérieur du syndicat. En général d'ailleurs, nos camarades sont bien appréciés par les mili-



tants syndicaux non organisés politiquement ou même appartenant à d'autres partis. Ainsi, il y a des camarades qui ont été proposés à des responsabilités syndicales plus importantes dans la CGT par des membres

du PCF, et à la CFDT par des militants syndicaux chevronnés qui savaient très bien qui étaient nos camarades, mais en même temps appréciaient leur travail au service de l'organisation syndicale.

La démocratie, comment ça marche ?

La conférence régionale a élu après bilan un nouveau comité de parti régional (CPR). Quelles ont été les modalités de l'élection ?

Le CPR a demandé à toutes les cellules, au cours de leurs assemblées générales préparant la conférence régionale, de faire des propositions de candidatures. Il avait pour ça donné un certain nombre de critères qui lui semblaient devoir être retenus.

Tu peux nous préciser ces critères ?

Il y avait des critères géographiques pour faire en sorte qu'il y ait des camarades de toute la région, qui est assez vaste. Des critères de compréhension de la ligne politique et d'esprit de parti. D'autres concernant la capacité à se lier avec les masses et avec les autres camarades du Parti. Il y avait aussi le souci de promouvoir des cadres ouvriers, jeunes et femmes.

Sur cette base, il y a eu 25 propositions des cellules. Le jour de la conférence, les délégués ont élu une commission des candidatures qui s'est réunie le soir de la première journée. Cette commission comprenait des camarades du CPR sortant et des camarades non membres du CPR mais qui avaient une assez bonne connaissance de l'ensemble de la région. Cette commission a recommandé 18 candidats en présentant leur biographie et les raisons pour lesquelles elle estimait qu'ils devaient être élus. Ceci dit, les 25 noms proposés l'ont été à l'ensemble de la conférence, c'est-à-dire que tous les camarades avaient la possibilité de voter pour les 18 présentés par la commission, mais aussi pour ceux que la commission n'avait pas retenus.

Il y avait donc 18 postes à pourvoir et 25 candidats dont 18

recommandés par la commission. Le vote a eu lieu à bulletin secret, chaque participant avait une liste tapée à la machine avec les noms. Les résultats ont montré que l'ensemble de la conférence était d'accord avec les orientations de la commission.

Et les représentants à la conférence régionale, comment ont-ils été désignés ?

Dans notre région, il y a deux types d'organisation. Il y a des cellules isolées directement rattachées au comité de parti régional. Celles-ci ont fait une assemblée générale de cellule et elles ont directement élu leurs délégués selon les modalités suivantes : deux camarades par cellule, plus un camarade pour 5.

Ailleurs, par exemple à Marseille ou sur l'Etang de Berre, nous avions des comités de parti. Là il a été nécessaire, d'autant que ces comités étaient destinés à disparaître, de tenir des conférences locales qui ont dressé le bilan de ces comités de parti. Ce sont ces conférences locales qui ont élu les délégués, toujours sur la base de deux par comité de parti, plus un par multiple de 5.

Toutes ces élections de délégués se sont faites à bulletin secret, aussi bien dans les cellules que dans les assemblées locales.

Tu es maintenant secrétaire politique du comité de parti régional. Peux-tu nous dire comment tu as été élu ?

Avant la fin même de la conférence régionale, il y a eu une réunion du CPR nouvellement élu. Il a, à son tour élu un bureau de 7 membres qui a été présenté immédiatement à la conférence comme étant le bureau du CPR. Puis il y a eu la clôture de la conférence.

A la première réunion du bureau, on a désigné le secrétaire politique, le secrétaire à l'organisation, à l'agitation-propagande.

Nous nous sommes mis au travail

Ces transformations, en quoi ont-elles consisté ?

Depuis le IIIe Congrès (janvier 1978 - NDLR), le parti dans notre région a développé son travail dans la classe ouvrière et son travail syndical. Comme le disent les camarades : « De spectateurs, nous sommes devenus acteurs ». C'est-à-dire que jusqu'au IIIe Congrès, il y avait très peu de camarades de Provence qui s'étaient investis de manière valable dans les syndicats. Aujourd'hui, il y a eu une nette progression.

D'une part, la grande majorité des membres du parti sont devenus des militants actifs au niveau syndical dans toutes les branches et notamment à la CGT où plusieurs camarades sont maintenant secrétaires de sections ouvrières. D'autre part, on a pu faire une percée assez intéressante dans des secteurs importants, notamment la chimie, avec Naphtachimie, les cheminots ou la réparation navale dont nous n'avions, il y a seulement deux ans, aucune connaissance.

Bien sûr, ces changements font apparaître d'autres problèmes.

Par exemple, des camarades qui sont devenus des cadres syndicaux (comme le secrétaire de la section CGT de Procida) soulignent la difficulté d'être à la fois cadre syndical et cadre de parti, en raison de la multiplication des réunions. C'est une des raisons qui justifie la suppression

de certains organismes intermédiaires pour libérer des camarades pour le travail syndical, tout en les maintenant comme cadres du parti d'une certaine manière.

Autre question : le camarade qui s'occupe de la réparation navale soulignait, lui, la nécessité pour notre parti d'approfondir nos connaissances sur la réalité régionale et sur l'économie régionale.

Et puis, il y a d'autres points faibles.

Par exemple, il n'existe pas dans notre région de véritable cellule d'entreprise. Si nous avons fait des progrès dans la connaissance de la navale, on ne peut pas encore parler d'implantation du parti dans la réparation navale. Tout ce qu'on peut dire de positif, c'est que dans la région, nous nous sommes mis au travail. Il faut poursuivre dans cette orientation, mais nous n'en sommes vraiment encore qu'au début.

Les plus gros problèmes auxquels les travailleurs, et bien sûr le parti, se trouvent confrontés, ce sont le chômage et les licenciements. On sait que notre région est une de celles où il y a le plus de chômeurs. Et le grand problème de ces dernières années, c'est celui des licenciements dans la réparation navale : plusieurs milliers de travailleurs ont été touchés. Mais, il faut le reconnaître, la plupart de ces luttes contre les licenciements ont été des échecs. Notre parti cherche les moyens d'y interve-

DEMANDE DE CONTACT

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
Prénom
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)

CANNES 80

De BB à Miou Miou

Tandis que B.B. s'occupe des phoques, c'est le nom d'Isabelle Huppert qui résonne le plus fort sur la Croisette, dans la grande mêlée du festival de Cannes. Elle interprète 3 films sur les 27 que compte la sélection officielle : *L'héritière* de la Hongroise Meszaros, *Sauve qui peut* de Godard, enfin *Loulou* de Maurice Pialat dans lequel elle joue le rôle d'une jeune bourgeoise qui rencontre un loubard : Gérard Depardieu — le confort contre la révolte. Déjà, en 74, elle était aux côtés des trois loubards des *Valseuses*. Ce film qui montre la révolte de trois marginaux a marqué un tournant dans le cinéma des années 70, par son sujet et par le choix des acteurs. En effet, outre Isabelle Huppert, on trouve dans les rôles principaux : Miou Miou, Dewaere et Depardieu, trois figures d'une génération d'acteurs qui a contribué à renouveler le cinéma français.

Ces acteurs qu'on retrouve si souvent en tête d'affiche, n'ont pourtant rien de monstres sacrés. Isabelle Huppert, qui en est à son 25e film en 25 ans, n'a vraiment rien d'un «sex-symbol» : on la prendrait plutôt pour une lycéenne. Ce qu'ils expriment, c'est le refus de



se laisser enfermer dans une image : « Je veux bien être vue, je ne veux pas être consommée » (I. Huppert), ou bien : « Rien dans la tête, tout dans les fesses », comme dit Miou Miou. Tous ces acteurs, y compris Depardieu et ses épaules de démenageur, ont des airs d'adolescents révoltés contre une famille qu'ils n'ont pas choisie, mal à l'aise dans une société en crise. Si les acteurs sont plus vrais, c'est que depuis 10 ans, le cinéma français a renoué avec ses contemporains, il s'est mis à raconter des histoires d'aujourd'hui.

DES MONSTRES IMMOBILES

Après l'explosion de mai 68, le décor s'est fissuré. Derrière le De Gaulle charismatique du 18 juin, on a vu Pompidou, l'homme des Rothschild ; c'est l'époque où de tout côté éclatent les scandales au plus haut niveau. Au cinéma, la « nouvelle vague » était apparue de façon tapageuse en même temps que De Gaulle, en 58. Les monstres sacrés pesaient encore de tout leur poids en solitaires ou en duos : Gabin-Delon, de Funès-Bourvil, Belmondo-De-

lon. Le cinéma de 58 est conçu pour enchanter, distraire et faire rêver. C'est la série des *Angélique* et des *Pardaillan*, les policiers de José Giovanni et Lautner.

La guerre d'Algérie qui alors faisait rage, il ne faut pas la chercher sur les écrans. Le cinéma est intemporel. Le Gabin du *Pacha* de Lautner, qu'on trouve à l'affiche en mai 1968, ressemble comme deux gouttes d'eau au Gabin du *Désordre de nuit*, de Gilles Grangier, sorti en 1958. Dans les deux, notre héros national incarne un flic bourru. Un seul détail, les tractions-avant noires de 58 sont remplacées en 67 par des Matra bleues.

DE LA REGENCE AU 3e MILLENAIRE

Mai 68 a sonné le glas d'une époque, a marqué une évolution irréversible. De Gaulle ne fait plus l'affaire. Il a été remplacé par Pompidou. L'image du pouvoir s'est transformée : après le roi et la grandeur, le régent et les affaires. Les signes avant-coureurs de la crise apparaissent, le décor craque, laissant entrevoir les coulisses, il n'est plus possible de rêver. Alors que jusqu'à présent décors et personnages étaient conventionnels, sans âge, intemporels : les mêmes sous De Gaulle que sous Vichy, dorénavant le paysage social va prendre de plus en plus



d'importance. On voit apparaître en 1973, dans *L'émmerdeur* d'Edouard Molinaro, les premiers CRS du cinéma français, ce corps de répression existait pourtant depuis 1948. Toujours dans ce film — au demeurant sans prétention politique — l'homme que Ventura doit abattre pour l'empêcher de parler est un attaché de cabinet nommé Andoni ; il rappelle fort Aranda, directeur de cabinet de Chalandon qui, à l'époque, avait défrayé la chronique par ses révélations fracassantes. Les références à l'actualité deviennent explicites et la coupure entre film de divertissement et film politique s'estompée. Dans *Max et les ferrailleurs*, en 1971, c'est la grande banlieue ouest qui tient lieu de décor. L'air du temps va pénétrer par grandes bouffées dans les films et ça ne sentira pas toujours bon : affaires, scandales politiques, magouilles, vont être intégrés dans les scénarii. Mocky évoque dans *L'Albatros* en 1971 un conflit entre deux notables de la majorité en Alsace. En 1973, dans *Le saut de l'ange*, Boisset construit une intrigue policière sur fond de campagne électorale. En 1973, dans *Il n'y a pas de fumée sans feu*, Cayatte met en scène la mort d'un colleur d'affiches, allusion à l'affaire Ceccaldi à Puteaux.

Les assassins de l'ordre, de Carné, montre des policiers qui tabassent et qui tuent. Reflet de la crise idéologique, ce qui aurait été classé il y a quelques années dans les faits divers, l'affaire Russier devient en 1971 *Mourir d'aimer* avec Annie Girardot.

La guerre d'Algérie surgit avec 10 ans de retard sur les écrans : *Avoir vingt ans dans les Aurès*, RAS et *Elise ou la vraie vie*.

Avec Rufus et Dewaere, Maurice Dugowson nous montre l'usine qui brise un couple. Et jusque dans une caleçonnade comme *Téléphone rose* de Molinaro, interprété par Mondy et Mireille Darc, en 76, c'est le rachat d'une usine toulousaine par un trust US qui fait la trame du scénario.

Au fil des productions, on retrouve les mêmes acteurs, avec Sautet ou Tavernier, pour exprimer le malaise des classes moyennes dans le paysage social des années 70 ou pour dénoncer certains aspects du système : *Le shérif*, *La femme-flic*, *La dérobade*, *Le mors aux dents*, *Coup de tête*, etc.

Dès lors que le cinéma se frotte à la réalité faite de « scandales » politiques, de licenciements, d'avis d'expulsions, de guerres et d'invasions, il n'est plus de place pour les pachas, les monstres sacrés et les stars.

Vue par les cinéastes des couches moyennes, la crise ne peut engendrer que des héros mal dans leur peau, révoltés et marginaux, des films qui tranchent avec les discours sur le 3e millénaire.

Léon CLADEL



LA BANDE DU REX « L'OVERDOSE DU DESEPOIR »

Sur un rythme tonitruant de rock, dans la fumée des joints, sur fond de banlieue triste et de pétarades de motos, « 108-13 » (le réalisateur) nous narre l'histoire d'une bande, celle du Rex (du nom de l'unique ciné pourri de cette banlieue pourrie). Histoire ponctuée par un nouveau dialecte, mélange d'argot et de mots anglais qui est devenu la façon de s'exprimer de toute une jeunesse.

Entre les virées sans but, à motos, sur les pavés mouillés et gras et le bistrot où le patron (Lucky Blondo), rocker nostalgique des années 60, berce ses illusions perdues au rythme de *La javanaise*, noyé dans les vapeurs d'alcool et la fumée de ses maïs. Entre le concert de rock de Frankie Mégalo (Jacques Higelin, barde d'une jeunesse désespérée à laquelle il n'offre guère de perspectives pour s'en sortir, il faudrait qu'il en ait lui-même) et le braquage d'une station-service pour une poignée de billets de 100 balles, qui verra le plus jeune de la bande se faire tuer par les flics. Le constat qui est dressé fait frémir.

C'est l'histoire d'une révolte, dans un univers sans perspective. Une révolte qui conduit à l'autodestruction, un choc en retour qui détruit les révoltés. Elle se brise sur un mur sans faille qui protège le système. Le tableau que dresse « 108-13 » est plus que noir, trop noir pour être tout à fait crédible.

Si on s'assied à peu près « cool » dans son fauteuil au début de la séance, la fin du film nous trouve plutôt crispés... l'overdose du désespoir nous guette.

C. DHALLUIN

THEATRE DE LA RESISTANCE PALESTINIENNE A MONTPELLIER

Ce n'est pas souvent dans notre région qu'on peut voir une troupe de théâtre et une pièce palestinienne ; quant à la troupe *El Hakawati*, c'est la première fois qu'elle vient en France ; elle joue *Au nom du père, de la mère et du fils*. Le tour de force des acteurs et du directeur de la troupe consiste à intéresser, émouvoir et amuser un public français avec un texte arabe soutenant des situations très parlantes pour tout public. Je m'explique : c'est la vie quotidienne d'une famille palestinienne aux prises avec la tradition et le sionisme.

Une pièce qui participe à sa manière à défendre la cause du peuple palestinien.

Correspondant Montpellier

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Mardi 27 mai, TF 1, 21h30

LA ROUE DE LA VIE : J'AI RENCONTRE L'HOMME DE MA VIE

A Réno, dans le Nevada, aux USA, on se marie en 10 minutes ; dans une tribu berbère du Maroc tout le village est réuni pour fêter le mariage de Aïsha à 15 ans ; en Côte d'Ivoire, trois femmes vivent la polygamie ; à Paris, une directrice d'agence matrimoniale, mais aussi de jeunes étudiantes, parlent du mariage. Jacotte Cholet et André Voisin ont engrangé de très belles images, un peu aux quatre coins du globe. Le mérite de cette émission est de montrer, notamment en ce qui concerne l'Afrique, que des conditions de vie et de production différentes engendrent des formes de mariage très diverses.

Mardi 27 mai, A 2, 20h35

DOSSIERS DE L'ECRAN : LES AIGILLEURS DU CIEL

Ce dossier, introduit par le téléfilm américain *Collision*, porte sur les aiguilleurs du ciel. Pour-

quoi ne pas l'avoir programmé lors de la grande grève menée à la fin de l'année dernière par ces derniers ? Depuis, un décret gouvernemental est venu restreindre un peu plus leurs possibilités revendicatives, leur interdisant jusqu'à la grève du zèle. En effet, même lorsqu'ils sont en lutte, les aiguilleurs du ciel exécutent les opérations nécessaires à l'atterrissage mais refusent de donner les ordres du décollage. Dorénavant, en cas de grève du zèle, ils peuvent être renvoyés sur le champ et sans aucun préavis.

Mercredi 28 mai, TF 1, 20h30 LES LIAISONS DANGEREUSES

Cette émission est réalisée à partir du roman du révolutionnaire Choderlos de Laclos, écrit en 1782.

Laclos met en scène deux libertins cyniques, la marquise de Merteuil et le vicomte de Valmont qui, par leur attitude, mettent à mal le pouvoir religieux et les idées de la vieille morale féodale. Charles Brabant, le réalisateur, a essayé de donner un éclairage historique à l'œuvre et l'a restituée dans la lutte des philosophes et des révolutionnaires contre les idées féodales, mais aussi pour l'émancipation de la femme. Laclos écrivait,

s'adressant aux femmes : « N'attendez pas des hommes votre libération, faites votre propre révolution ». Le film reprend l'intrigue des *Liaisons dangereuses* et l'imbrique avec la vie de Laclos. Cela donne une œuvre peut-être un peu trop littéraire et complexe pour qui n'a pas lu ce roman. Néanmoins, une tentative intéressante.

A partir du samedi 24 mai, sur TF 1, à 21h30

IKE

Cette série américaine de 6 épisodes diffusée le samedi soir est censée retracer l'activité d'Eisenhower au moment de la deuxième guerre mondiale. On aurait pu s'attendre à un récit plus rigoureux pour évoquer l'organisateur du débarquement en Normandie. On assiste à une suite de clichés et d'anecdotes, notamment sur les relations entre le général Ike et sa secrétaire, sans pour autant saisir l'ampleur des bouleversements entraînés par cet affrontement d'ampleur mondiale. Après la guerre et jusqu'aux années 50, Eisenhower devient commandant en chef de l'Alliance atlantique en Europe, en pleine guerre froide. Puis, de 53 à 61, il fut président des USA, gendarme du monde.

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

L'URSS PARLE DE PAIX POUR FAIRE LA

AFGHANISTAN

Des organisations de qui plongent leurs racines dans le mouvement démocratique

L'URSS s'est lancée dans une grande offensive de charme. Un certain nombre d'éléments et de rencontres se sont succédés ces derniers jours. Deux sont retenus ici : la réunion et les propositions du Pacte de Varsovie ainsi que celles de Karmal, la voix de son maître Brejnev.

L'indépendance de l'Afghanistan n'est pas négociable

Le mercredi 14 mai, les prosoviétiques au pouvoir à Kaboul proposaient l'ouverture de pourparlers avec l'Iran et le Pakistan pour, disent-ils, arriver à un règlement du problème afghan. Mais, selon eux, ce dernier serait garanti par le fait que les deux superpuissances (URSS et USA) en soient partie prenante. Ils évoquent l'éventualité de « l'évacuation d'un contingent limité » de troupes russes. En fait, ils reprennent presque mot pour mot le discours de Brejnev, du 22 février, à Moscou. Apparemment, ils se présentent comme des forces de paix, animées par le dialogue. Voyons de plus près. Tout d'abord, l'Iran et le Pakistan s'opposent à la mainmise de l'une ou l'autre des superpuissances sur leur pays. Ils ne reconnaissent pas un régime imposé par l'invasion de 100 000 soldats étrangers et dont le dit « président » a été importé de Tchécoslovaquie dans les bagages des envahisseurs. Quant au « retrait des troupes » russes, d'une part il n'y a aucun calendrier, d'autre part les faits quotidiens prouvent qu'au contraire leur engagement n'est pas prêt de s'arrêter. A preuve aussi cer-

tains déclarations telle que celle faite après l'invasion russe par Leonid Zamyatin, porte-parole officiel et de haut rang : « Les intérêts vitaux de l'URSS en Afghanistan sont sans aucun doute plus importants que ceux que les Etats-Unis y ont car l'Afghanistan est à notre frontière sud mais se trouve à des milliers de kilomètres des USA ».

Avec un tel raisonnement l'URSS (qui est le pays le plus étendu de la planète) place carrément l'ensemble du Moyen-Orient et de l'Asie de l'ouest dans sa sphère d'intérêt, ce serait vital aussi pour sa « sécurité » ! L'URSS se cramponne à l'Afghanistan (comme elle continue à occuper la Tchécoslovaquie 12 ans après le coup de Prague) dont elle veut faire reconnaître le gouvernement fantoche (comme au Cambodge) et donc « normaliser » la situation. De surcroît, elle est décidée à poursuivre sa descente vers le sud.

De plus, quelle crédibilité peut avoir des pourparlers d'où les intéressés — les guerilleros afghans qui eux sont sou-

Claude LEBRUN

L'opération de charme du Pacte de Varsovie

A l'occasion de son 25e anniversaire, les chefs d'Etat des pays membres du Pacte de Varsovie, URSS, Pologne, Tchécoslovaquie, RDA, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, se sont réunis le 14 mai dans la capitale polonaise. De cette réunion, il est ressorti un certain nombre de propositions présentées comme devant « réduire les tensions », « relancer la détente » et « garantir la paix ». Qu'en est-il ?

L'une de ces propositions fait particulièrement couler de l'encre. Il s'agirait de « tenir sans délai une rencontre au plus haut niveau des dirigeants des Etats de toutes les régions du monde ». Son ordre du jour accorderait une attention particulière à l'Europe et à sa sécurité. Si celle-ci est bien l'enjeu de la rivalité américano-russe, ce n'est pas en mettant de côté les trois conflits où l'URSS et certains de ses satellites sont impliqués (afghanistan, Erythrée, Cambodge) que la résolution des problèmes pourra avancer. Ces conflits sont bien parmi les principales causes de la tension mondiale.

Comment considérer cela autrement que comme un mensonge cynique quand on regarde un peu les faits ? De l'invasion de la Tchécoslovaquie en passant par les aventures en Afrique (Angola, Zaïre, Erythrée) jusqu'au continent asiatique (soutien à l'invasion vietnamienne du Cambodge et du Laos) momentanément clôturées par l'Afghanistan les interventions soviétiques n'ont pas cessé. Ajoutons que selon le parti social-démocrate afghan, depuis le 5 mai, 5 000 Tchèque ont été envoyés en renfort en Afghanistan. D'autre part, des troupes est-allemandes ou d'autres pays du « Pacte » (sauf la Roumanie) stationnent en Erythrée et dans les autres pays « visités » par ce soi-disant « allié naturel des pays du Tiers Monde ». Et n'est-ce pas l'URSS qui a pris l'initiative de relancer la course aux armements en installant ses fusées SS20 pointées sur l'Europe ? Après, ils ont bonne mine de protester contre

la course aux armements dans le monde et surtout en Europe en est également une autre cause fondamentale. Or, les USA et l'URSS en sont les seuls responsables.

Que propose à ce sujet le Pacte de Varsovie ? Fixer une date au-delà de laquelle les effectifs militaires seraient bloqués ; appliquer les accords d'Helsinki et préparer la réunion du même type (« détente », « désarmement ») prévue pour novembre à Madrid, qui serait elle-même précédée d'une conférence préparatoire ; ratifier le traité Selt II et négocier l'interdiction

Claude LEBRUN



Nous avons rencontré un membre de l'Union générale des étudiants afghans à l'étranger, créée il y a 9 ans. De la discussion, il ressort que la résistance qui se développe à l'intérieur de l'Afghanistan est loin d'être le seul fait d'organisations religieuses comme l'affirme la presse occidentale.

La résistance est aussi menée par des organisations politiques qui plongent leurs racines dans le mouvement démocratique antifeodal des années 60. Bien sûr, le peuple afghan est très attaché à la religion et les organisations de résistance dont nous parlerons ici respectent ses traditions religieuses. Voilà pourquoi, lors de manifestations lancées à l'initiative de ces organisations non religieuses, le mot d'ordre de « Allah est grand » retentit massivement parmi d'autres comme « Les Russes hors d'Afghanistan ».

DES RACINES ANCIENNES

En 1964, en opposition au régime féodal réactionnaire du Shah de l'époque, se dessine un mouvement libérateur qui donne naissance à différentes organisations politiques : — le Cho lé-Djavid (Flamme éternelle), vulgairement dénommé prochinois, c'est-à-dire marxiste-léniniste — le parti Khalq (le Peuple) qui donne rapidement nais-

sance à deux branches, le Khalq et le Parcham, aujourd'hui au pouvoir en Afghanistan et dès le début prosoviétiques — enfin, un courant social-démocrate, Egalité.

A l'encontre de ce mouvement libérateur se forme l'organisation des Frères musulmans, fanatiques religieux opposés à la recherche d'une voie socialiste pour le pays.

A partir de septembre 78, c'est-à-dire après le coup d'Etat prosoviétique du parti Khalq, la résistance issue du mouvement des années 64 commence à passer à l'action.

On vient d'apprendre que son fondateur, le très populaire Madjid Kalakni, a été arrêté, par le régime de Babrak Karmal, le 27 février à Kaboul. Sa vie est en danger. Madjid a toujours lutté, que ce soit contre le régime féodal du Shah, contre celui de Daoud et depuis le coup d'Etat de 78 contre Taraki, Amin et Karmal.

Quand Taraki prit le pouvoir en 78, Madjid a créé le Sama, appelant avec d'autres forces progressistes à la création d'un front uni démocratique.

Sous Amin, il a libéré le nord de l'Afghanistan, le Badakh-Chan. Inutile de dire qu'il était traqué. Pour une de ses photos, Amin offrait 100 000 afghanis. Pour sa tête, 1 000 000 d'afghanis (un ouvrier en gagne moins de 2 000).



Pour protester contre son arrestation, un régiment entier de soldats afghans, le régiment 76, a déserté à Heisim-Kot, à 25 km de Kaboul. Grenades, armes antichars, armes lourdes, mitraillettes, ont été récupérées par la résistance. En représailles, le gouvernement afghan a fait raser le village.

VERS L'UNITE

Actuellement en train de se rassembler en une seule organisation de l'intérieur, la résistance contre l'occupant russe est menée par divers groupes parmi lesquels : — une partie du Cho lé-Djavid qui a créé un parti marxiste-léniniste

— une autre branche du Cho lé-Djavid qui a constitué l'Organisation de libération du peuple afghan, le Sama. C'est cette organisation particulièrement influente qui a dirigé les manifestations populaires à Kaboul en février et celles plus récentes des lycéens et étudiants de la capitale.

Il explique comment organiser la résistance, comment récupérer les armes, etc. Trois numéros sont déjà sortis.

Sous le titre : « L'Afghanistan, cimetière des envahisseurs russes », le numéro 2 publie un article dont voici un extrait : « Pour combattre les Soviétiques, première puissance mondiale, il faut d'abord compter sur notre volonté, capacité et conviction à libérer l'Afghanistan. Deuxièmement, il faut récupérer les armes à l'ennemi et les distribuer. Troisièmement, il faut compter sur les peuples du monde entier qui veulent aider le peuple afghan sans conditions. »

Claude LIRIA

GUERRE

résistance racines dans antiféodal

Dans le Nouristan, une autre organisation progressive, le Djabé-Nouristan, a libéré toute la région. La province possède son armée forte de 76 000 soldats, son drapeau rouge et blanc, son journal : La Voix du Nouristan libre.

A la frontière pakistanaise, une organisation nationaliste, La Patrie, lutte sous le mot d'ordre : « Pour un Afghanistan libre, uni et souverain ».

Enfin, il faut souligner la multiplication des tracts et journaux clandestins, distribués la nuit. Citons par exemple le journal Libération (cf photo) qui s'intitule organe démocratique et national des citoyens afghans.

Il explique comment organiser la résistance, comment récupérer les armes, etc. Trois numéros sont déjà sortis.

Claude LIRIA

MEETING A PARIS POUR LE BOYCOTT DES JEUX DE MOSCOU ET CONTRE LE DANGER DE GUERRE

Le courage et la lucidité

Pour la première fois en France, des personnalités appartenant aux milieux artistiques, philosophiques, politiques, syndicaux, étaient réunies à une même tribune, mercredi 9 mai, à la Mutualité et ensemble appelaient au boycott des Jeux de Moscou ; ensemble, avec courage et lucidité, elles stigmatisaient la lâcheté, le goût de la capitulation qui animent toutes les grandes forces politiques françaises de droite comme de gauche, devant les actes agressifs de l'URSS ; elles dénonçaient les dangers de guerre mondiale qui découlent de cette agression soviétique et de cette lâcheté européenne ; elles appelaient notre peuple à se mobiliser pour le peuple afghan, pour les peuples d'Union soviétique opprimés, comme hier pour le peuple vietnamien.

Invitées à l'initiative du COBOM (Comité pour le boycott des Olympiades de Moscou), ces personnalités avaient pour nom Mike Barry, ethnologue, Joris Ivens, cinéaste, Raymond Aron, écrivain, Hélène Parmelin, écrivain membre du PCF, André Glucksmann, philosophe, Bernard



Carte postale vendue pour le soutien au peuple afghan. Le peuple afghan a besoin de médicaments, de fournitures et d'armes. Vous pouvez adresser vos dons financiers à l'Union des Afghans de Dijon, 20 rue d'Assas, 21000 DIJON.

Henry-Lévy, écrivain, le docteur Kouchner, de Médecins du monde, Léonid Plioutch et Fainberg, exilés politiques russes, Julliard, publiciste, ancien responsable syndical, etc. Un représentant du SGEN-CFDT était également présent à la tribune.

Autre fait nouveau : pour la première fois sans doute depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie, depuis la lutte du peuple érythréen contre les Migs soviétiques, depuis l'invasion du Cambodge par l'armée vietnamienne, les partis marxistes-léninistes ne sont pas seuls à organiser des meetings contre les dangers de guerre.

Mercredi 9 mai, des hommes comme Mike Barry, Glucksmann, Plioutch, ont voulu alerter l'opinion publique sur les dangers qui nous menacent. Ils ne sont pas pro-chinois, ils sont simplement lucides. Souhaitons que leurs voix et les nôtres couvrent le vacarme des mensonges, de la peur, de la servilité, qu'elles fassent bouger les esprits et les cœurs.

Claude LIRIA

Mike Barry, ethnologue qui a récemment effectué au titre d'envoyé spécial de la Fédération internationale des droits de l'homme une mission d'enquête sur l'utilisation de gaz toxiques en Afghanistan, après la parole : « Je voudrais intervenir au titre de spécialiste et d'ami de l'Afghanistan, au titre d'Américain et au titre de socialiste. (...) »

« En tant qu'Américain, j'ai manifesté avec beaucoup de honte pendant des années contre la guerre de mon pays au Vietnam ; j'ai même manifesté devant le Pentagone. »

« Aujourd'hui, je me tourne vers la France, vers le peuple français qui a condamné si durement l'Amérique et je vous en supplie : "après l'invasion de l'Afghanistan, n'appellerons-nous même pas au boycott des Jeux de Moscou ?". Il faut cesser de se mirer avec fascination dans le modèle soviétique. »

« En 1936, le président de la Fédération des sportifs d'Afghanistan se prononçait contre le boycott des Jeux de Berlin et il serait la main de Hitler. Aujourd'hui exilé à l'étranger, il regrette : "Mais quel con j'étais ! Et voilà que ça nous arrive !" »

« Si nous laissons les Jeux se dérouler normalement, si l'Europe, la France, ne prennent pas de mesures, nous encourageons l'appareil militaire soviétique à aller plus loin et l'URSS continuera d'avancer. »

« Comparant la résistance antinazie et la lutte du peuple afghan aujourd'hui, Mike Barry poursuit : "Hier, en pleine deuxième guerre mondiale, quand les habitants du ghetto de

« Il existait des chances de faire reculer la guerre. Mais la droite, l'extrême-droite et la gauche ont capitulé devant le goulag. »

« L'URSS, ce n'est ni le socialisme, ni le capitalisme que nous connaissons ici ; c'est ce même fascisme que veut instaurer l'extrême-droite. »

« Si on laisse faire, un jour, en France, on nous torturera comme on torture en Afghanistan. »

« En tant qu'exilé politique, je n'ai pas le droit de dire ça, mais j'en appelle à

BERLIN 1936, MOSCOU 1980

« Rétrospectivement, chacun s'accorde à dire que les Jeux de Berlin de 1936 n'auraient jamais dû avoir lieu (...). Faut-il rappeler qu'à peine un mois après, Hitler lançait une nouvelle agression et l'on sait jusqu'où cela a mené le monde (...). A l'époque, seul le PCF avait appelé au boycott des Jeux et au soutien à la lutte du peuple espagnol contre Franco. Aujourd'hui, majorité et opposition se cantonnent dans une attitude munitichoise. Allons-nous encore confondre diplomatie et esprit de Munich ? Allons-nous encore donner une prime à l'agression ? Allons-nous encore laisser un peuple se faire massacrer ? »

MIKE BARRY, ETHNOLOGUE : N'OUBLIONS PAS LE GHETTO DE VARSOVIE

Varsovie luttait contre l'extermination nazie, il était vain de se demander qui est communiste, qui est socialiste, qui est rabbinique, etc. Aujourd'hui, en Afghanistan, tandis que l'Armée rouge a sciemment, froidement, scientifiquement planifié l'extermination des Afghans, il est vain de se demander qui est chiite, qui est maïste, qui est sunnite. Comme dans le ghetto de Varsovie, l'extermination est possible. »

PLIOUTCH, EXILÉ RUSSE : J'EN APPELLE A LA RESISTANCE DU PEUPLE FRANÇAIS

la résistance du peuple français, en dépit de la police, des partis, du black-out. J'en appelle aux syndicats, à la presse, pour qu'ils prennent au sérieux la menace de 3e guerre mondiale. »

ANDRE GLUCKSMANN, PHILOSOPHE : EN FRANCE, ON PREFERE JOUER LA DETENTE JUSQU'AU DERNIER AFGHAN

les empêche de prendre position. Ils préfèrent jouer la détente jusqu'au dernier afghan. « Une classe politique à ce point antiruchienne (au sens où elle préfère fermer les yeux devant ce qui nous attend), n'a plus qu'à disparaître. Et la gauche n'est plus la gauche quand elle laisse écraser un peuple ! »

MANIFESTATIONS ANTI-RACISTES AUX USA : 15 MORTS

15 morts, plus de 100 blessés : tel est le bilan sanglant des manifestations antiracistes dans les faubourgs noirs de Miami en Floride, aux USA, dimanche 18 mai. Les manifestants (plus de 5 000) ont commencé à descendre dans les rues après avoir appris l'acquiescement de 4 policiers qui avaient battu un noir à mort. Les manifestations sont devenues de plus en plus violentes après l'arrivée de 500 gardes nationaux venus en renfort aider la police locale à réprimer les manifestants. L'Etat de Floride est l'un de ceux où l'organisation raciste Ku Klux Klan est la plus forte.

LE PRESIDENT IRANIE ET L'EUROPE

Tandis que le ministre iranien des Affaires étrangères, Ghotbzadeh, appelait vendredi 16 mai l'Europe des Neuf à « affirmer son indépendance et à ne pas suivre le boycottage américain de l'Iran », le président iranien Bani Sadr estimait que si l'Europe prenait des sanctions contre son pays, ce serait une « catastrophe » politique. « Je ne puis nier que ma propre philosophie politique en recevrait un coup », déclare Bani Sadr qui rappelle qu'il a toujours prôné la coopération entre l'Europe, le Japon et le Tiers Monde.

Mais il ajoute qu'il préférerait « supporter toutes les privations et tous les sacrifices plutôt que se jeter dans les bras de l'URSS ».

MANIFESTATION UNITAIRE DE CAMBODGIENS A PARIS

Le dimanche 11 mai, plusieurs milliers de Cambodgiens résidant en France ont manifesté devant l'ambassade du Vietnam à Paris. Ils entendaient protester contre l'utilisation de gaz toxiques par l'armée vietnamienne, contre l'occupation du territoire cambodgien par les troupes de Hanoï, pour la soutien à la résolution de l'ONU, adoptée à l'immense majorité le 14 novembre 1979 et réclamant le retrait des troupes étrangères du Cambodge.

La caractéristique principale de cette manifestation organisée par l'AGKE (Association générale des Khmers à l'étranger) fut sans conteste que, pour la première fois, on vit défiler côte à côte des Cambodgiens de toutes tendances politiques : aussi bien d'anciens partisans de Sihanouk que des nationalistes soutenant l'action du Front national de libération du peuple khmer, ou encore des Cambodgiens soutenant la résistance dirigée par le gouvernement du Kampuchea démocratique (dit « khmer rouge »).

Cette action unitaire est la preuve que l'immense majorité des Cambodgiens se retrouve d'accord contre l'occupation de leur pays par une armée étrangère.

150 JEUNES ARRETES EN AFRIQUE DU SUD

Plus de 150 personnes — surtout des lycéens — ont été arrêtés jeudi 15 mai, au

Cap, en Afrique du Sud, alors qu'elles manifestaient pour la libération de 12 jeunes, enlevés la veille par la police raciste.

Le mouvement général de boycott des cours gagne toute l'Afrique du Sud en signe de protestation contre l'éducation raciste dans les écoles.

100 000 MANIFESTANTS RECLAMENT LA DEMOCRATIE EN COREE DU SUD

Jeudi 15 mai, plus de 100 000 manifestants dont 70 000 à Séoul, la capitale de Corée du Sud, ont réclamé le retour du pays à la démocratie, la démission du gouvernement, la levée de la loi martiale et la libération des prisonniers politiques.

Soutenus par l'opposition démocratique, les étudiants ont été rejoints par de nombreux ouvriers. Les manifestations, de même ampleur que celles qui avaient abouti au renversement du dictateur pro-américain Rhee, dans les années 60, ont fait un mort parmi les policiers et 113 blessés.

5 ANS DE PRISON POUR 6 MAROCAINS

Six étudiants marocains accusés d'être membres de l'organisation marxiste-léniniste clandestine *Ilal Amam* (en avant) ont été condamnés mercredi 14 mai à Rabat, à 5 ans de prison pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ». Ils avaient été arrêtés en novembre 77 et maintenus depuis cette date en détention sans procès.

La politique sociale d'un leader du CNPF aveyronnais

Le mois dernier, les travailleurs de chez Drimmer (usine d'ameublement de luxe), dans l'Aveyron, ont mené une lutte pour des revendications consistant à 80% à demander le simple respect du code du travail. Depuis plus de 10 ans, toute tentative d'organisation avait échoué dans cette entreprise dont l'un des patrons (Vilain) est président du CNPF aveyronnais. Par leur lutte, les travailleurs de chez Drimmer sont devenus dans leur région le symbole de la révolte ouvrière face à l'arbitraire patronal.

Voici quelques témoignages recueillis durant la lutte auprès de travailleurs de Drimmer, usines de Rodez et de Bertholène.

Marie-Jo, chromiste, depuis 5 ans dans la boîte : *Je suis handicapée à 100% et on me fait travailler au 3e étage. Quand l'ascenseur est en panne, je dois monter par l'escalier. Quand j'ai demandé qu'on me mette une rampe, on m'a répondu que cela me faisait faire de l'exercice. Au 3e, il n'y a aucune issue de secours. S'il y a le feu, j'y reste. J'ai été souvent changée de poste. A la patine, pour assurer le rendement, je devais travailler debout, mais je n'y arrivais pas. Mon salaire a baissé de moitié après tous mes changements. J'ai les bulletins ici, si vous voulez vérifier.*

Un chef d'atelier devenu chauffeur-livreur, puis transporteur de poubelles : *Je suis depuis 10 ans chez Drimmer. De manoeuvre, je suis passé chef en 6 mois. Ça a duré 4 ans, puis j'ai délogé à la mécanique entretien, puis comme chauffeur poids lourd. Il m'est arrivé de faire des allers-retours à l'étranger sans pouvoir dormir ou me restaurer. J'ai eu à travailler dans des conditions tellement insoutenables au niveau de la fatigue qu'il m'est arrivé de mettre le camion en panne volontairement, ou de chercher à rencontrer les gendarmes pour qu'ils vérifient le mouchar. La direction préférerait payer les amendes pour infraction à la législation des transports (400,00 F) plutôt que de déboursier des indemnités de déplacement. On me conseillait des pilules pour enrayer la fatigue. Je devais encore être trop haut puisqu'on m'a mis aux poubelles. Si les rats s'engraissent à la décharge, ce n'est pas le cas pour mon salaire.*

Il y a une douche pour 280 employés. Par manque de protection, l'inspection du travail a décelé deux cas de silicose sur deux ouvrières de l'atelier terre.

Des employés de Bertholène (meubles) : *Le temps que nous passons dans les w.c. est compté par le chef d'atelier. Celui-ci nous a même menacés de scier par moitié les portes pour faciliter les vérifications. Un salarié a été licencié parce qu'il avait été surpris avec une cigarette (non allumée) dans les vestiaires. Dans l'usine démunie de tout système de ventilation et d'aspiration des poussières, le chauffage est au minimum (la colle gèle l'hiver). Les travailleurs de l'atelier de ponçage s'entourent les doigts de sparadrap parce que la direction refuse de leur acheter des gants.*

Raymonde, mécanicienne (couture sur abat-jour) depuis 6 ans chez Drimmer : *On peut dire aussi que je suis couturière qualifiée puisqu'en plus des abat-jours nous faisons les robes de ces dames de la direction, le raccomodage du linge de leurs enfants, l'aménagement des sièges de la méhari et même la réparation des voiles du bateau. Quand je me suis syndiquée CFDT, on a interdit aux employés de me parler et l'on me changeait sans arrêt de poste. M. Drimmer m'a fait déchirer ma carte CFDT dans son bureau et promettre de ne plus recommencer.*

Marinette, déléguée CFDT, depuis 5 ans chez Drimmer, mise avec les sourdes-muettes pour n'influencer personne. Mme Vilain lui a conseillé d'aller faire du syndicalisme chez Bosch : *Les patrons ont fait par deux fois s'autodétruire le syndicat en faisant des pressions sur des candidats au conseil syndical.*

Pour décrocher l'allocation logement

Si vous êtes jeune travailleur ou si vous venez de vous marier.

Si votre père ou mère de plus de 65 ans habite avec vous.

Si vous, personnes âgées, vivez dans un appartement ou même dans un foyer.

Vous pouvez peut-être vous voir accorder une allocation de logement. Attention : cette prestation n'est octroyée que si vous en faites la demande explicite. Renseignez-vous auprès de la Caisse d'allocations familiales de votre lieu de résidence.

LES CONDITIONS

1) Il faut, si vous avez des enfants, qu'ils soient à charge au sens de la législation sociale, c'est-à-dire soit scolarisés et ce jusqu'à leurs 20 ans, soit inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi, mais ceci jusqu'à leurs 17 ans, soit apprentis jusqu'à leurs 18 ans.

Au-delà de ces âges respectifs, même si vos enfants sont encore étudiants ou chômeurs et résident pourtant avec vous, vous n'avez plus droit à aucune prestation familiale.

2) Il faut que vos ressources ne dépassent pas un certain plafond. Ainsi, pour la période du 1/7/1979 au 30/6/1980, l'allocation ne peut en aucun cas vous être accordée si votre revenu net imposable de 1978 a dépassé : 25 500,00 F pour une personne seule âgée ou jeune travailleur, 30 000,00 F pour un ménage, 35 500,00 F avec un enfant ou une personne à charge, 41 500,00 F avec deux enfants ou personnes à charge, 48 500,00 F avec trois enfants ou personnes à charge.

Comme on le voit, les plafonds sont très bas...

3) Il faut que votre logement satis-

fasse à certaines conditions (montant du loyer, surface corrigée...).

LE MONTANT

Il est calculé en fonction de la famille, des ressources, des charges du logement et du logement lui-même.

Il est versé au 1er de chaque mois pour une période allant du 1er juillet

au 30 juin de l'année suivante. Par exemple, l'exercice prochain est du 1er juillet 1980 au 30 juin 1981.

Chaque année, à cette date, la Caisse qui vous verse cette allocation fait un contrôle pour examiner si vous y avez encore droit.

N'OUBLIEZ PAS DE...

Renvoyer pour pouvoir bénéficier de l'allocation de logement pour l'exercice qui va arriver (1er juillet 1980 au 30 juin 1981) :

- votre quittance de loyer du mois de janvier 1980,

- le formulaire de déclaration de ressources que la caisse vient de vous adresser : il s'agit d'inscrire le montant des revenus que vous avez déclaré au titre de 1979 aux impôts.

Sinon, même si la prestation peut encore vous être versée, vous vous la verrez supprimer à compter du 1er juillet 1980.

Attention,

SI VOUS DEMENAGEZ...

Vous pouvez peut-être bénéficier du remboursement des frais de déménagement, dans la limite d'un plafond. Si le nouveau local que vous allez occuper vous donne droit à l'allocation de logement, faites-en la demande. Il faudra que vous envoyiez à la Caisse d'allocations familiales une facture de déménagement timbrée et acquittée. Réclamez-la à votre transporteur.

Si vous déménagez vous-mêmes mais que vous louiez un camion pour transporter toutes vos affaires, vous pouvez de même être remboursés des frais de location, toujours dans la limite d'un plafond.



FLASH-ECONOMIE

• Réunion Tiers monde - CEE pour renouveler la convention de Lomé • Barre ne bluffe pas • Fiat en baisse • Fruits et légumes prêts au décollage

Dans le cadre de la concurrence forcée que se livrent les trusts de l'automobile, Fiat a vu ses ventes décroître de 23% et de 25% respectivement sur les marchés européens et américains.

Dans le même temps, elle met au chômage 78 000 travailleurs entre le 13 juin et le 25 juillet prochains.

Les 8 et 9 mai, à Nairobi, la Communauté économique européenne (CEE) et les 58 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) se sont réunis pour préparer le renouvellement de la Convention de Lomé. Le Zimbabwe vient d'être admis dans cet ensemble de pays. Rappelons que, par cet accord, les produits des ACP peuvent être vendus librement sur le marché européen, sans tarifs douaniers particuliers; l'accord a aussi instauré un mécanisme (dit le Stabex), visant à stabiliser les recettes des ACP tirées de la vente de 12 produits de base (arachide, cacao...) contre les fluctuations des prix de ces produits.

Deux revendications ont été formu-

lées à la CEE :

- une aide financière plus rapide, - que la CEE ne réduise pas, comme elle le fait, les quantités garanties de sucre qu'elle achète au Congo, Kenya, Ouganda et Surinam. Le prétexte : ces pays n'avaient pas respecté leurs engagements de livraison.

Enfin, à propos de la relance du « dialogue Nord-Sud », les ACP ont réaffirmé les revendications de tous les pays du Tiers Monde exigeant une négociation globale portant sur les déséquilibres dans les rapports entre eux et les pays industrialisés.

Subissant une détérioration des termes de l'échange (les pays impérialistes achètent à bas prix les matières premières et revendent les produits manufacturés à des prix très élevés), affectés gravement par l'instabilité du dollar - monnaie internationale - les pays du Tiers Monde n'ont aucune garantie de stabilité des recettes tirées de la vente de leurs produits de base, érodées par l'inflation et la baisse constante du dollar.

Face à cela, tous les pays du Tiers Monde exigent une négociation globale. Et c'est ce qu'ont réaffirmé les ACP, refusant que soit discuté séparément, comme le voudrait la CEE, chacun des problèmes jugés « prioritaires »

et voulant ainsi que soient liées les discussions sur les problèmes monétaires et celles sur les problèmes touchant les prix des matières premières et l'aide au développement. Autant de problèmes englobant la détérioration des termes de l'échange.

Devant les élèves de l'Ecole centrale, Barre vient de déclarer : « Mon problème, c'est la survie de la France. Pourquoi raconter aux gens que tout est possible, que demain sera beau, qu'ils toucheront plus d'argent... ». Pour les trusts, sans attendre demain, ils touchent déjà des bénéfices en augmentation de 100 à 500%...

Restaient les fruits et les légumes... Ça y est : Monory va s'attaquer à la libération de leurs prix. Les modalités de cette libération se feraient par étapes : d'abord retour à la liberté totale pour les grossistes et partielle au niveau des détaillants. Gageons que les prix des fruits et légumes vont littéralement s'envoler ces prochains mois.

Catherine LEMAIRE

L'unité en question

Dans les mémoires ouvrières et militantes, ce 1er mai 1980 restera celui de la division et de l'appel à l'unité. On a tous crié « Unité, unité » séparément, les uns contre les autres. Souvenir éprouvant pour tous ceux qui sont conscients des attaques patronales, des atteintes à la santé des travailleurs, des coups portés contre les libertés syndicales et politiques, des menaces d'une troisième guerre mondiale, pour tous ceux qui se battent jour après jour.

Ce 1er mai 1980, les militants des services d'ordre syndicaux qui se sont bousculés à Lille, les travailleurs de Thionville qui, partis en cortège d'un même point se sont tourné le dos, tous ceux qui à Paris ne se sont pas rencontrés, ont pourtant au cœur et à l'esprit cette impérieuse nécessité de l'unité, de se battre au coude à coude, en rangs serrés, pour vaincre. Tous et toutes veulent des « changements », tous et toutes savent l'unité indispensable pour les gagner. Et alors? Pourquoi cette division, pourquoi tel ou tel qui sont chaque jour sur la même chaîne, dans le même bureau, le même atelier, descendent-ils dans la rue à des kilomètres l'un de l'au-

tre. Comment comprendre cette accumulation impressionnante de griefs réels ou supposés, de critiques mineures ou importantes qui fait aujourd'hui obstacle à l'unité d'action syndicale, à la base y compris? Comment expliquer ces chausse-trappes tendues les uns aux autres, comment expliquer que certains cherchent à tirer la couverture à soi, que d'autres se défilent devant l'action unitaire au moindre prétexte. Quelles forces puissantes empêchent l'union, alors même que chacun la réclame à cor et à cri?

Nous ne sommes ni les premiers ni les seuls à poser ces questions et à essayer des réponses. Elles nécessitent d'examiner avec soin les politiques essentielles présentes dans les rangs ouvriers, celles des dirigeants politiques et syndicaux, celles de la CGT, de la CFDT, du PCF et du PS. Car, qu'on le veuille ou non, la classe ouvrière, les travailleurs de notre pays, se déterminent par rapport à elles, qu'ils soient organisés dans un parti ou non, qu'ils fassent plus ou moins confiance à telle ou telle confédération syndicale, qu'ils approuvent, désapprouvent ou critiquent violemment les choix proposés au sein de la gauche.

Maire et d'autres; il est présent aussi dans le *Projet socialiste*. Citons les paroles significatives de Michel Rocard, dans son intervention « Une grande ambition pour la France » : « Car la France, mes camarades, se trouve être le pays décisif dans cette affaire. Membre de la communauté et non pas neutre, souveraine en matière de défense et non engagée sous le commandement atlantique intégré, dotée d'une forte constitution économiquement pressentie aussi puissante que l'Allemagne maintenant, diplomatiquement influente dans beaucoup de pays du Tiers Monde, la France a la taille, la population, le savoir et l'indépendance qui lui permettent d'entreprendre chez elle la mutation de ses structures économiques. »

« (...) Cette grande ambition doit avoir pour premier objectif de préserver et d'améliorer la tranquillité et la qualité de la vie des habitants de notre hexagone national, qu'ils soient Français ou qu'ils soient nos hôtes. Il y faut une croissance plus sociale, énergiquement réductrice des inégalités devant l'argent, devant le savoir et devant le pouvoir. (...) »

« Il est encore plus léger d'agiter le risque de guerre pour apeurer le pays alors que nous sommes incontestablement situés dans la zone protégée par l'armement nucléaire stratégique, que le risque de guerre est donc à peu près nul pour la France à terme proche et qu'au contraire la décompression des tensions qui traversent le monde dépend de la capacité de l'Occident et donc de la nôtre, à diffuser dans le monde un autre mode de développement. Il n'y suffit pas de "la sagesse de quelques dirigeants" même s'il la faut. »

Autrement dit, le « langage de la vérité », ce sont : restructuration de l'appareil productif, croissance zéro et austerité, choix du qualitatif par rapport au quantitatif, réformes de structure progressives et

autogestion, propositions industrielles dans le souci de s'adapter à la compétition internationale. C'est du Giscard « de gauche »! Et derrière les bonnes paroles du *Projet socialiste*, on entend la même musique réformiste et pro-occidentale.

LE CHOIX FONDAMENTAL DU PCF

Le PCF, lui aussi, tient compte des réalités internationales et a choisi son camp, le camp du grand ours soviétique. Ainsi l'explique son économiste, Philippe Herzog, dans *Economie et politique* de mars 1979 : « En subordonnant ses échanges à ses exigences propres de progrès social, matériel et culturel, elle (la France) va trouver une "spécialisation" réellement positive. Elle va pour cela s'efforcer de les inscrire dans les relations politiques et économiques extérieures nouvelles. (...) Elle va trouver alors beaucoup d'appuis dans le monde. La stratégie du PCF, ne l'oublions pas, tient compte du rapport des forces marqué par l'avancée du socialisme, de la démocratie, de la libération des peuples. »

« Spécialisation » dans la « division internationale du travail » dirigée par Moscou, nouveau rapport de forces marqué par l'hégémonie russe : voilà dans quelle perspective les dirigeants du PCF situent leurs orientations stratégiques. La stratégie révisionniste se situe à l'époque de l'expansionnisme russe et dans son sillage. Qu'on nous comprenne bien : les dirigeants du PCF définissent une politique pour la France marquée par la défense des intérêts coloniaux et néocoloniaux, marquée par un chauvinisme et une politique d'autarcie affirmés, politique qu'ils inscrivent dans une bataille pour le repartage du monde où ils parient pour l'URSS vainqueur.

Revenir au passé ?

Cela est tellement vrai que bien des hommes et des femmes qui s'interrogent sur l'union nécessaire, cherchent dans le passé, dans les expériences politiques d'hier des moyens de conquérir l'unité aujourd'hui. Le passé, ce sont les grands mouvements unitaires du Front populaire, de la Résistance et de la Libération. C'est aussi, pour beaucoup, la période 1972-77, celle du programme commun.

Aujourd'hui, de nombreux militants, sans toujours l'exprimer ouvertement, sont nostalgiques du programme commun car ils regrettent « la dynamique unitaire » qu'ils associent à cette période. Bien sûr, disent-ils, vaudrait-il mieux le lier aux luttes, bien sûr faudrait-il que l'accord politique au sommet soit mieux contrôlé par la base. Pour eux, il faut en premier lieu cesser les querelles partisans des grands partis occasionnées par l'échéance des présidentielles de 1981. La pétition d'« union dans les luttes » reflète assez bien ce courant nostalgique de l'Union de la gauche, même s'il critique sévèrement les directions des grands partis, même s'il s'efforce de tirer les leçons de cette période.

Ce n'est pas si simple. Les promoteurs du programme commun, quant à eux, sont fort réservés sur les possibilités de revenir en arrière. Quand dans son « projet socialiste », le PS renouvelle sa « stratégie de l'union de la gauche », il indique qu'il devrait en être « la force d'animation » et incrimine « l'attitude antiunitaire du Parti communiste » qui est la « principale difficulté de la période actuelle pour réaliser ce projet » (socialiste) (pp. 365 et 366). Le PCF, chacun le sait, n'a eu de cesse de dénoncer la « responsabilité exclusive » du PS dans la rupture du programme commun et dans les difficultés d'unir la gauche aujourd'hui.

DES DESACCORDS SERIEUX

Tout bien considéré, il ne s'agit pas de simples querelles et manœuvres électorales, chacun cherchant à manger la laine sur le dos de l'autre.

Dans le numéro 11 de l'hebdomadaire du PCF, *Révolution*, Jean Burles traite de cette question, sous le titre « Stratégie et union ». A ceux qui demandent une union entre le PCF et le PS « pour que tout change jusqu'au régime social lui-même », il répond : « En fait, c'est l'ignorance de l'objectif stratégique respectif de ces deux partis et de leur conception de l'union qui nourrit ces illusions. »

Il indique que l'union est extrêmement difficile, voire impossible aujourd'hui et justifie la politique sectaire et de récupération sur le terrain. A ses yeux, l'union autour de la stratégie du PCF est seule envisageable et crédible : « Les choses sont aujourd'hui différentes tant dans l'évolution internationale et nationale du rap-

port des forces que dans le comportement du PCF face aux problèmes de la stratégie et de l'union. En effet, l'évolution de la situation internationale dans laquelle se manifeste l'agressivité de l'impérialisme, permet d'envisager une lutte efficace pour la paix et le désarmement. Les objectifs de la Rencontre des partis communistes d'Europe n'affaiblissent donc en aucune manière les objectifs stratégiques du PCF, ni le conduisent à affaiblir son rapport aux masses. Par conséquent, si les difficultés ne sont pas absentes, l'évolution des rapports de forces est différente et la perspective du PCF pour sortir le pays de la crise et pour le socialisme démocratique autogestionnaire constitue un point d'ancrage stratégique plus solide sur la réalité française. »

C'est la conclusion de son article. Lorsque l'on sait que « paix », « désarmement », « évolution internationale du rapport des forces », recouvrent des réalités bien concrètes : Phnom Penh 79, Kaboul 80, l'Erythrée... et le soutien non déguisé à l'agressivité soviétique, il est nécessaire, comme Burles y invite, de s'arrêter un instant sur les deux stratégies jugées inconciliables.



Examinons tour à tour les deux grandes politiques qui traversent la classe ouvrière, celle du PS et celle de la direction CFDT fort proche, d'une part, celle du PCF et de la direction CGT d'autre part. Par delà les différences liées aux vocations particulières des partis et des syndicats, se dégagent bien deux tempéraments politiques distincts.

LE « LANGAGE DE LA VÉRITÉ » REFORMISTE

« Le langage de la vérité », c'est le souci constamment revendiqué par Rocard,

Deux politiques qui contribuent à la division

La nature capitaliste et impérialiste de leur politique apparaît avec clarté quand on examine leurs propositions industrielles; leur contenu est différent de celui des propositions industrielles réformistes. Rocard et Chêrèque proposent... dans le cadre monopolistique actuel, sans grand changement d'alliances à l'échelle internationale; les économistes du PCF définissent des propositions « pour la France » : « Fabriquons français », air-bus, poids lourd français, etc. — dans un autre système d'alliances. Ceci étant, ces propositions-là se situent sur le même terrain capitaliste — et de collaboration de classes — que celui des réformistes et procèdent de la même démarche.

L'examen, trop rapide des deux grandes politiques imposées à la classe ouvrière montre les causes de la division d'aujourd'hui et de la rupture d'hier.

Deux raisons essentielles se dessinent : l'une, c'est que ce sont des politiques inconciliables, l'autre que ce sont des politiques de collaboration de classes.

La pierre d'achoppement principale, on l'a vu, tient à la façon dont les dirigeants de la gauche entendent inscrire leur politique dans le repartage du monde, dans les grands bouleversements qui secouent la planète. Les uns ont choisi le camp européen, le camp occidental; les autres, le camp soviétique. Ce n'est pas une mince divergence à l'heure où la tension internationale s'accroît, où les avancées soviétiques se multiplient. Les élections européennes, l'an dernier, et le rôle qu'elles ont joué dans la politique antiallémande du PCF lors de la bataille sidérurgie, l'agression de l'Afghanistan cette année et ses retombées en France, montrent assez combien la situation internationale, qu'on le veuille ou non, pèse lourd dans la politique intérieure française, dans les choix politiques de chacun des partis. Les deux grandes forces politiques de gauche qui ont choisi des camps différents ne sauraient, dans le monde

d'aujourd'hui, s'entendre très longtemps et très solidement. Et la classe ouvrière aura longtemps encore à vivre et à combattre en tenant compte de leurs querelles et de leurs alliances momentanées et calculées.

Elle aura aussi à combattre en prenant la mesure de la nocivité des politiques qui prétendent la conduire à sa libération, car c'est la nature même de ces politiques qui introduit la division dans les rangs ouvriers. Un exemple? Il y en a mille!

Rappelons la bataille sidérurgiste, l'an passé. Dans cette action contre les dizaines de milliers de licenciements qui exigeait pour être gagnée l'unité dans l'action, la solidarité la plus large de la classe ouvrière et de tous les travailleurs, les directions confédérales et des partis ont inscrit leurs politiques propres, ont porté leurs divergences et leurs chicanes. L'unité s'est réalisée dans ces conditions, très difficilement, très laborieusement. Quand certains s'efforcent exclusivement de détourner la colère ouvrière contre la construction de l'Europe et l'Allemagne, quand d'autres cherchent à mettre en œuvre une « real politik » de reconversion de l'appareil productif français afin de réaliser leurs politiques propres, il portent leurs divergences sur le terrain de l'action de classe; ils contribuent ainsi à la division des rangs ouvriers. Et leurs déclarations unitaires sont des miroirs aux alouettes destinées à abuser de l'aspiration unitaire des travailleurs.

En définitive, la question de l'unité est inséparable de celle de la ligne politique poursuivie.

Contre qui s'unir, pour quoi faire, avec qui, sont les questions qui définissent le contenu de l'unité dans l'action de classe, dans l'action contre la classe capitaliste, son Etat et les deux superpuissances, pour la libération de la classe ouvrière et du peuple. Ce sujet sera abordé dans un prochain numéro de notre hebdomadaire.

Ca mille GRANOT

Ils ont voulu casser le mouvement

Pour en savoir plus sur les circonstances dans lesquelles est mort Alain Begrand, à Jussieu, nous avons recueilli le témoignage d'un militant du PCML, étudiant dans cette faculté.

« Depuis le 13 mars, il y a une mobilisation contre les circulaires Bonnet et Imbert. Le 14, il y a eu une manif de 800 personnes. On était 2 à 3000 en grève. La grève a duré jusqu'aux vacances de Pâques. Le président d'université a été séquestré pendant toute une nuit pour qu'il prenne position sur le cas d'un étudiant étranger qui avait des problèmes de renouvellement de carte de séjour. On a occupé le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) un après-midi. On pensait y trouver Imbert mais il n'était pas là ce jour-là. Imbert est président du CNOUS en même temps qu'il sera président de la commission nationale qui devra sélectionner les étudiants étrangers. On s'est fait vider par les flics. On a également été en manif à Nanterre pour obtenir la carte de séjour. On a organisé un forum à Jussieu avec la participation de travailleurs des foyers Sonacotra. On a fait une quête pour les nettoyeurs du métro.

Après les vacances de Pâques, le mouvement s'est effiloché. Il n'y avait plus que 2 à 300 personnes en grève. Il y a eu l'occupation de la présidence de l'université qui a duré plus de quinze jours.

Le vendredi 9 mai, il y a eu les premiers heurts entre des autonomes et les flics. Les autonomes ont monté une petite barricade. Les flics ont chargé dans la fac alors qu'ils n'en avaient pas l'autorisation.

Le samedi 10 mai, les gens qui occupaient la présidence ont décidé de l'évacuer. Lundi 12 mai, il y a eu de nouveau une bagnole ren-

versée, de nouveau des affrontements avec les flics mais ils sont restés en dehors de la fac.

Mardi, dès 15h30 les flics étaient tout autour de Jussieu mais assez loin. Vers 16h ils étaient devant Jussieu. A ce moment-là, il y a un autocar qui a été arrêté et il y a un type qui est venu mettre le feu dedans, juste sous le nez des flics, sans se cacher, sans masque. Les CRS étaient à 50 mètres. Visiblement, il y avait complicité. C'est à la suite de ça qu'ils ont chargé dans la fac. Là, ça a été le nettoyage. Ils ont vidé les amphithéâtres à coups de grenades lacrymogènes, les laboratoires de recherche. Au fond de la fac il y a

une dénivellation entre le niveau de la fac et le sol. Entre les deux, il y a une espèce de baraquement. Alain Begrand a sauté sur le baraquement et a fait une chute de 20m parce qu'il a traversé le toit. Les flics ont arrêté 23 personnes dans la fac.

C'était vraiment le nettoyage en règle de la faculté. Le gouvernement voulait arrêter le tout mouvement de soutien aux étudiants étrangers. La bagarre a continué pendant pas mal de temps.

Mercredi c'était la riposte. Il y avait à peu près toutes les facs parisiennes qui étaient représentées. Il y avait environ 10000 étudiants. Il y a eu pas mal d'incidents tout au long de la manif, provoqués essentiellement par des petites minorités. On est arrivé sur la place des Invalides, complètement cernée. On a eu beaucoup de mal à y rentrer. Là, il a fallu qu'on se disperse sous les gaz lacrymogènes et les charges des CRS. »

Le mardi 13 mai, la nouvelle éclate : un manifestant est mort à la Faculté des sciences de Jussieu, au cours d'une charge de police. Voici maintenant quelques mois que d'Angers à Caen, en passant par Grenoble, Rennes, Nice, Jussieu, les étudiants luttent contre les circulaires Bonnet et Imbert dirigés contre les étudiants du Tiers monde.

Une lutte de caractère politique car elle repose sur le refus de la discrimination envers les étudiants étrangers. Une lutte profondément juste car elle est porteuse de la solidarité entre le peuple français et les peuples du Tiers monde. Une lutte riche de promesses car elle montre que dans ce pays où sévit le racisme, des luttes ont lieu contre lui. Une lutte qui se mène aussi dans des conditions difficiles car elle n'a pas réussi à mettre sur pied une coordination des différentes facultés. Elle se mène en ordre dispersé. C'est là sa faiblesse. Une lutte qui converge avec celle qu'il faut développer contre les circulaires Bonnet et Stoléro qui visent les travailleurs immigrés.

C'est pour casser cette lutte que le gouvernement a envoyé ses CRS à Jussieu, comme il l'a fait à Grenoble ou à Caen. Il porte l'entière responsabilité de la mort d'Alain Begrand. Qui était exactement celui-ci ? peu importe. Il est mort, victime d'un pouvoir qui piétine les libertés.

Jussieu : ce mort qui les accuse



13 enseignants et étudiants interpellés le 13 mai accusent

Le 13 mai 1980 à 18h, nous avons été arrêtés par des CRS dans l'enceinte du campus Jussieu ou aux alentours.

Nous avons été amenés au commissariat du Ve arrondissement puis à celui du XIIIe où nous sommes arrivés à 19h30.

Nous avons été fouillés 4 fois et insultés à plusieurs reprises.

Nous avons été relâchés à 22h après avoir été fichés sans que nous sachions le motif de notre interpellation malgré de multiples demandes.

Plusieurs d'entre nous ont exigé que leur soit signifié le motif de leur interpellation.

La police a répondu par des menaces : « Si vous voulez connaître le motif de votre interpellation, si vous voulez être confrontés avec l'agent qui vous a arrêtés, vous allez voir défiler du monde, beaucoup de monde. Si vous avez été interpellés, c'est que vous étiez là où vous n'avez pas à être... ».

Nous avons subi l'arbitraire le plus total — on nous a refusé de communiquer avec nos familles sous prétexte que nous ne sommes pas inculpés...

Arrivés au commissariat du XIIIe arrondissement, nous sommes passés devant une haie de policiers en civil portant la tenue de

loubards qui faisaient des réflexions désobligeantes.

LES CONDITIONS DE NOTRE INTERPELLATION ARBITRAIRE

Nouacer, enseignant de mathématiques à Paris 6, Farre, enseignant d'informatique, arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient à rejoindre la voiture de M. Farre pour rentrer chez eux.

Verscheure, étudiant à Paris 7 et Joinet Pierre, étudiant à Paris 7, arrêtés Tour 56 à la sortie d'un cours alors qu'ils allaient récupérer leur moto au sous-sol.

Huguenet Richard, étudiant à Paris 7, arrêté sur le parvis de Jussieu.

Prenant Manuel, étudiant à Paris 7, arrêté rue Monge.

Chiappinelli Philippe et Harmand Jean-Christophe, étudiants à Paris 6, arrêtés sur le parvis à la sortie d'un cours.

Demaux Pascal, étudiant en écologie à Paris 6, arrêté sur la place Jussieu alors qu'il sortait d'un cours.

Thach, étudiant en informatique, arrêté au rez-de-chaussée, Tour 56, alors qu'il voulait se rendre à la bibliothèque de mathématiques.

Falbo, un jeune chômeur ayant rendez-vous avec un étudiant Tour

26, arrêté et frappé par toute une haie de CRS alors qu'il était dirigé par deux d'entre eux sur le car.

Goeny Alain, étudiant à Paris 6, arrêté rue des Ecoles alors qu'il se rendait à l'université où il avait un rendez-vous avec un camarade.

Baron Jean-Pierre (pseudonyme professionnel, Marcel), photographe de presse, arrêté niveau Jussieu entre les Tours 22 et 32 alors qu'il exerçait son métier. Il a été malmené alors qu'il était manifeste qu'il ne pouvait lancer de pavés, bardé qu'il était d'appareils photo.

CE DONT NOUS AVONS ETE TEMOINS

Nous étions un groupe de 23 personnes. Parmi nous, deux touristes allemands arrêtés place Jussieu, ont été gardés tout comme nous jusqu'à 22h et fichés.

Une personne habitant place Jussieu était sortie faire ses courses ; elle a été frappée d'un coup de matraque et saignait de la tête abondamment. Malgré plusieurs interventions demandant qu'elle soit dirigée sur un hôpital, ce n'est qu'à 20h30 qu'elle fut retirée de notre groupe pour être enfin dirigée sur un hôpital nous a-t-il semblé.

L'influence de la France...

« Nous voulons que nos universités soient des centres de rayonnement de l'influence de la France » déclarait dernièrement Raymond Barre après avoir dit : « Nous ne voulons pas d'universités qui soient des dépotoirs ». Parlant ainsi des étudiants étrangers, comme à son habitude, il mêlait le cynisme à l'injure. Dans le même temps, la radio et la télé présentaient le mouvement étudiant de solidarité avec les étudiants étrangers comme étant motivé par le refus d'une dictée de français. De quoi faire passer le mouvement actuel pour une affaire de j'menfoutistes. De quoi s'agit-il donc en réalité ?

La circulaire Bonnet contre laquelle protestent les étudiants prévoit la consultation du « fichier d'opposition » auprès des ambassades concernées pour autoriser un étranger à étudier en France. Il s'agit ainsi d'écarter ceux qui, notamment en Afrique, s'opposent à leurs gouvernements et à la politique française dans leur pays. Le gouvernement veut former des gens qui puissent servir ses intérêts dans le Tiers Monde.

La circulaire prévoit également que, pour pouvoir s'inscrire en faculté, les étudiants étrangers devront faire un dépôt en banque d'au moins 9 000,00 F. Une façon de s'assurer que les étudiants concernés viendront de familles riches et donc prédisposés à défendre leurs privilèges.

La circulaire Imbert, pour mieux mettre en œuvre les orientations du ministère de l'Intérieur, interdit l'inscription des étudiants étrangers directement dans les facultés. C'est une commission nationale qui examinera leur candidature et désignera la faculté où ils iront. Enfin, un examen de français est créé pour pouvoir s'inscrire. Une façon de retenir ceux qui viennent des milieux les plus influencés par la France.

Les circulaires Bonnet et Imbert ? Des mesures scélérates au service d'une politique impérialiste.